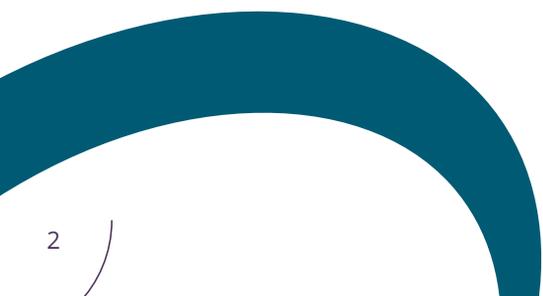
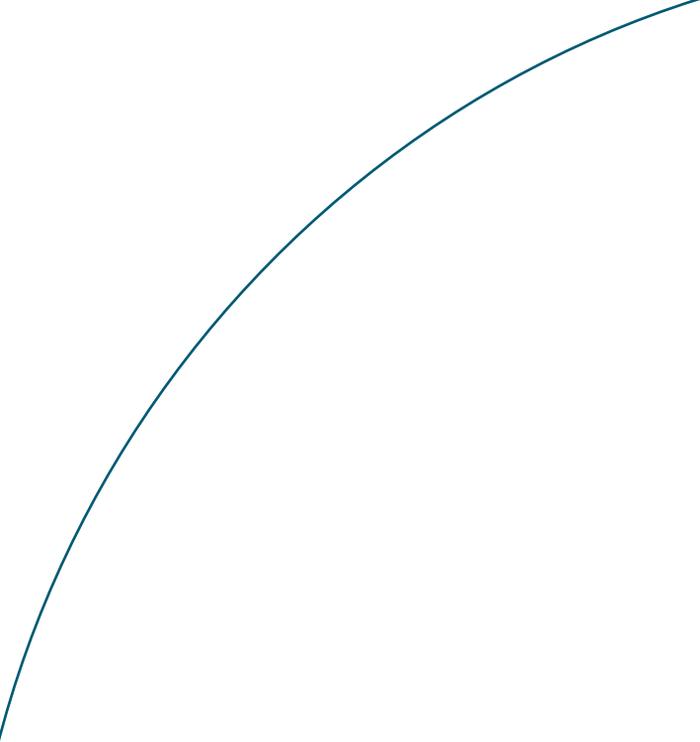




CATALOGUE DE FORMATION 2021

FORMATIONS INTER ET INTRA
ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES
DÉMARCHE QUALITÉ

Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations,
en faveur des personnes en situation de vulnérabilité
Membre de la Fédération nationale des CREA I (ANCREAI)



L'ÉDITO

Le travail social se transforme, pris dans les évolutions sociétales d'un environnement qui promeut liberté et émancipation individuelle et collective pour les personnes en situation de vulnérabilité. Il est demandé aux professionnels d'accompagner ce mouvement, privilégiant des logiques de parcours inclusifs, en permettant à ces dernières d'exercer leur pouvoir d'agir, au sens de la possibilité laissée à une personne d'être actrice de sa vie.

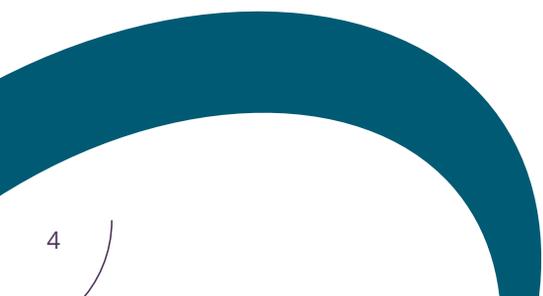
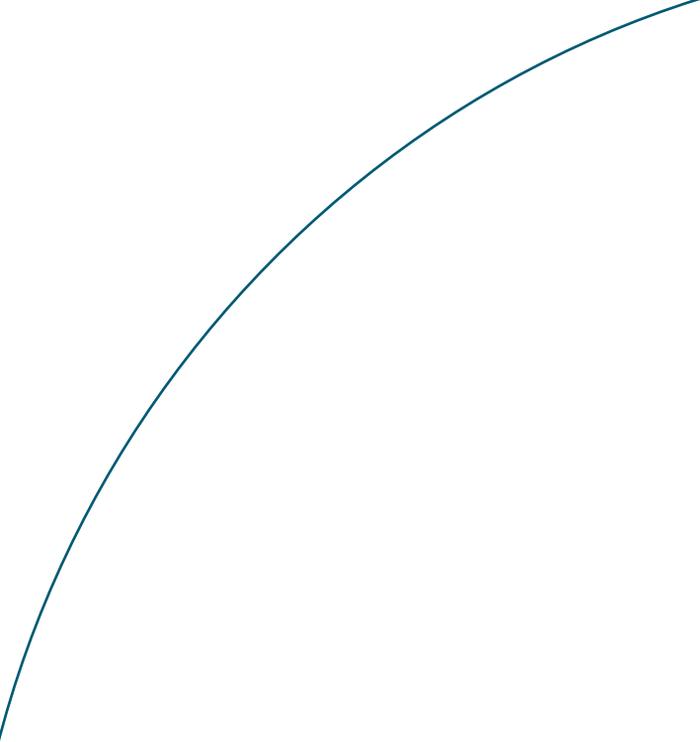
Le CREAI, dans sa vocation historique, poursuit sa dynamique de formation, d'accompagnement, d'Analyse des Pratiques Professionnelles, de conseil, d'études, d'échanges.

Avec ce nouveau catalogue, il s'inscrit dans ces évolutions, faisant la part belle aux thématiques qui continuent à accompagner le travail social (éthique de l'accompagnement, bientraitance, réseau et partenariat, secret professionnel, écriture professionnelle, vie affective et sexuelle des PSH, handicap et vieillissement, modalités de coopération entre familles et professionnels...) comme à celles qui façonnent un nouveau travail social (habitat inclusif, projet personnalisé dans des logiques de parcours, accompagnement des équipes dans les dynamiques de changement...).

Engagé dans le nouvel environnement du référentiel qualité Qualiopi et fort d'une reconnaissance ministérielle avec une instruction d'août 2019 qui affirme que « *les CREAI contribuent activement à la transformation attendue des secteurs social et médico-social ainsi qu'au développement des bonnes pratiques professionnelles (notamment dans le cadre du virage inclusif)* », le CREAI Centre-Val de Loire se tient à votre disposition pour co-construire avec vous et vos équipes des accompagnements qui se déclinent en inter, en intra établissements et services, en conférences-café-débats, sur la base d'une pédagogie interactive, afin de penser, collectivement, les accompagnements de demain.



Séverine Demoustier
Directrice du CREAI
Centre-Val de Loire



CERTIFICATION RÉFÉRENTIEL NATIONAL QUALITÉ (RNQ) QUALIOPi

À compter du 1^{er} janvier 2022 (initialement le 1^{er} janvier 2021), les organismes de formation doivent être certifiés auprès d'un organisme certificateur sur la base du Référentiel National Qualité.

Cette certification est obligatoire pour continuer à dispenser l'ensemble de nos formations et vous en proposer de nouvelles. Le CREAL Centre-Val de Loire a donc entrepris, accompagné par un cabinet conseil, les ajustements nécessaires à l'obtention de cette certification. Nous répondons à cette obligation légale en saisissant l'opportunité de revisiter l'ensemble du processus de formation (de la commande à l'évaluation) pour davantage répondre à vos attentes et continuer à vous proposer des formations de qualité et en adéquation avec les évolutions de nos secteurs.

QUALIOPi, C'EST QUOI ?

7 critères, 32 indicateurs...

- > **Critère 1** : les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus.
- > **Critère 2** : l'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires.
- > **Critère 3** : l'adaptation des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation.
- > **Critère 4** : l'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement des prestations mises en œuvre.
- > **Critère 5** : la qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels.
- > **Critère 6** : l'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel.
- > **Critère 7** : le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations des parties prenantes.



Le CREAL proposera ainsi de nouveaux outils afin d'identifier au mieux vos attentes, affiner le contenu des formations et s'inscrire dans une démarche continue de la qualité.

LES INTERVENANTS DU CREAI CENTRE-VAL DE LOIRE

L'accompagnement, le conseil et le soutien technique des professionnels sont les différentes dimensions de la mission de formation qui incombe au CREAI Centre-Val de Loire, à partir de son expertise (qu'il tire notamment de l'ensemble de ses missions et de leur articulation) et en assurant une cohérence globale de ses interventions et une coordination de ses intervenants, qu'ils soient salariés permanents ou vacataires.

Pour ce faire, il a fidélisé depuis 2015 une équipe de formateurs-consultants expérimentés, autour de son projet politique, de sa philosophie d'action et d'une éthique de l'accompagnement, mais aussi au moyen d'un suivi régulier des actions de formation, d'échanges, de rencontres et de réunions entre vacataires et équipes de permanents.

Les formateurs-consultants du CREAI sont systématiquement issus des secteurs social, médico-social et sanitaire, riches d'une longue expérience de l'accompagnement et/ou de l'encadrement, de la formation, et titulaires de diplômes universitaires en sciences humaines.

Cette équipe à dimension humaine, stable et dynamique, mutualise ses ressources, ses savoir-faire, ses compétences, ses expertises et expériences croisées afin de répondre au mieux aux demandes de formation.

Les formateurs-consultants du CREAI Centre-Val de Loire se mettent systématiquement en contact avec les établissements et services, et ce en amont de la formation.

Cela permet également de préciser le programme de la formation ainsi que les modalités d'organisation.

Blandine Gaillard, assistante administrative et de formation, Christophe Lecomte, conseiller technique, coordonnateur des formations et de l'Analyse des Pratiques Professionnelles, et Vincent Romeyer-Dherbey, en charge de la démarche qualité, coordonnent l'ensemble du dispositif.

BOUIN Émilie	Chargée de mission participation à la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) Titulaire d'un Master de droit et administration du secteur sanitaire et social
CHOPLIN Jacki	Éducateur Formateur en travail social Titulaire d'un DESS en Sciences de l'Éducation et de la Formation Docteur en sciences humaines
DAMOUR Anne-Marie	Psychologue Clinicienne Formatrice en travail social Titulaire d'un DESS de psychologie clinique et pathologique, d'une maîtrise des Sciences et Techniques et de la Communication et d'une maîtrise en Histoire Contemporaine
DEMOUSTIER Séverine	Directrice du CREAI Centre-Val de Loire Formatrice en travail social Titulaire d'un Master 2 en sciences politiques
GUILLAUME Régine	Éducatrice spécialisée Formatrice en travail social Psycho-Somatothérapeute Titulaire d'une maîtrise en sciences humaines et certifiée en sociologie clinique

LECOMTE Christophe	Éducateur spécialisé Formateur en travail social Conseiller technique au CREAI Centre-Val de Loire Titulaire d'une maîtrise en psychosociologie et certifié en sociologie clinique
LEROY Fabienne	Psychologue clinicienne Formatrice en travail social Titulaire d'une licence en sciences de l'éducation et d'un DESS de psychopathologie clinique Certifiée en thérapie familiale systémique
PRIZAC Christine	Éducatrice spécialisée Formatrice en travail social Titulaire d'un Diplôme universitaire en pratique sociale Conseillère conjugale
RICOUX Marie	Conseillère en Économie Sociale et Familiale Art-thérapeute Formatrice en travail social Titulaire d'un DU d'Art-thérapie et d'un CAFERUIS
ROBICHON Caroline	Éducatrice spécialisée Chef de service Formatrice en travail social Titulaire d'un Master 2 en Sciences de l'Éducation et d'un Master 2 en Philosophie
ROMEYER-DHERBEY Vincent	Éducateur spécialisé Formateur en travail social Conseiller technique au CREAI Centre-Val de Loire Titulaire d'une maîtrise en sociologie, d'un Diplôme Supérieur en Travail Social et d'un Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale
SACHER Anne	Psychologue clinicienne (Éducatrice Spécialisée de formation initiale) Formatrice en travail social Titulaire d'un DESS en Psychologie de l'enfant et de l'adolescent
TOURTE Thierry	Éducateur spécialisé Formateur en travail social Docteur en sociologie – travail social
TROUX-CLÉMENT Valérie	Assistante de service social Formatrice en travail social Experte auprès des tribunaux
VALLIER Agnès	Assistante de Service Social Formatrice en travail social Titulaire d'un Diplôme Supérieur en Travail Social, d'une maîtrise en sociologie et d'un DU en alcoologie
VILLEDIEU Martine	Éducatrice spécialisée Directrice d'établissement Formatrice en travail social Titulaire d'une maîtrise en sociologie, d'un Diplôme Supérieur en Travail Social et d'un Master 2 en Sciences de l'Éducation
VOGELE Anouchka	Archiviste Titulaire d'un Master 2 professionnel en Archivistique

01 LES CONFÉRENCES-CAFÉ-DÉBATS DU CREAI (en inter et en intra)

- p. 11 - Aller au domicile - 8 OCTOBRE
- p. 12 - Du projet personnalisé au parcours de vie et de l'institution à la plateforme de services ...
Au fond ça change quoi tout ça ? 18 NOVEMBRE
- p. 13 - « Décloisonnons ! Décloisonnez ! »...
Le partenariat et le réseau au secours des pratiques - 19 NOVEMBRE

02 L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- p. 15 - Équipes de l'accompagnement
- p. 16 - Équipes d'encadrement
- p. 17 - Analyse des Pratiques Professionnelles « hors les murs » : une réponse à l'isolement

03 PARCOURS ET INCLUSION : ÉTAT DES LIEUX, ENJEUX ET PERSPECTIVES (en inter et en intra)

- p. 19 - Démarche inclusive : nouveaux dispositifs et nouvelles pratiques - 2 DÉCEMBRE
- p. 20 - Entre réseau et partenariat : repères et mises en sens pour un décloisonnement des pratiques professionnelles - 3 DÉCEMBRE
- p. 21 - Modalités de coopération entre familles et professionnels dans les ESMS - 17 SEPTEMBRE & 8 OCTOBRE
- p. 22 - Le Projet Personnalisé en logique de parcours - 22 & 23 NOVEMBRE
- p. 23 - La fonction de coordination d'équipe - 27 & 28 SEPTEMBRE
- p. 24 - Pouvoir d'agir et participation : (Re)donner du sens à sa vie - 11-12 OCTOBRE & 15 NOVEMBRE
- p. 25 - L'intervention au domicile - 26 NOVEMBRE

04 LE DROIT ET LES PRATIQUES (en intra uniquement)

- p. 27 - Secret professionnel et transmission d'informations : quels enjeux pour l'accompagnement des personnes ?
- p. 28 - La protection juridique des majeurs, conséquences et enjeux pour les acteurs de la prise en charge
- p. 29 - Projet Pour l'Enfant : un outil de la loi du 14 mars 2016
- p. 30 - Le dossier de la personne accompagnée

- p. 32 - La « bientraitance » dans les pratiques professionnelles
- p. 33 - L'approche systémique comme support au travail éducatif auprès des familles
- p. 34 - Éthique d'une écriture professionnelle
- p. 35 - Les archives de l'action sociale
- p. 36 - Quel projet pour l'accueil temporaire dans les établissements pour enfants et adultes en situation de handicap ?
- p. 37 - Du sanitaire au médico-social : du soin au « prendre soin »

- p. 39 - Les personnels généraux et administratifs : acteurs de l'accompagnement des personnes accueillies
- p. 40 - Être aidant d'un proche en situation de vulnérabilité
- p. 42 - Le développement de l'enfant
- p. 43 - Les conduites à risque à l'adolescence : les comprendre pour mieux les prendre en charge
- p. 44 - « Révolution numérique », apports et risques : comment accompagner les enfants et adolescents dans leur utilisation ?
- p. 45 - Éthique de l'accompagnant
- p. 46 - Accompagner la personne en situation de polyhandicap
- p. 47 - Vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap : comment accompagner droits et désir ?
- p. 48 - Parentalité des personnes en situation de handicap psychique
- p. 49 - Le vieillissement des personnes en situation de handicap

- p. 51 - Accompagner les équipes dans une dynamique de changement
- p. 52 - Conduire un diagnostic préalable à la transformation de son offre de service
- p. 53 - Accompagner un projet d'habitat inclusif
- p. 54 - Conduire l'évaluation interne et la démarche qualité avec ARSENE
- p. 56 - Élaborer ou actualiser son projet d'établissement ou de service : se diriger vers un projet de « dispositif » – Secteur handicap
- p. 57 - Comprendre et s'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles

01

LES CONFÉRENCES-CAFÉ-DÉBATS DU CREAI

CES CONFÉRENCES PEUVENT SE RÉALISER ÉGALEMENT EN INTRA AU SEIN DE VOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES. N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER POUR DAVANTAGE D'INFORMATIONS.

Aller au domicile **11**

Du projet personnalisé au parcours de vie
et de l'institution à la plateforme de services **12**
Au fond ça change quoi tout ça ?

« Décloisonnons ! Décloisonnez ! »... **13**
Le partenariat et le réseau au secours des pratiques

TARIFS

Conférences- Café-Débats	Contribuants au CREAI	Non-contribuants au CREAI	Étudiants
Tarifs institution	30 €	50 €	
Tarif individuel			10 €

Depuis 2017, le CREAI Centre-Val de Loire propose un cycle de conférences-café-débats de 4 heures programmé dans le catalogue.

Il s'agit de proposer le point de vue d'un intervenant à partir d'un thème spécifique (conférence), dans un espace convivial (café-rencontres), puis d'envisager un espace de questions-réponses et/ou un échange collectif de type débat.

Ces conférences-café-débats se déroulent au CREAI Centre-Val de Loire, à la date indiquée et entre 9 h et 13 h.

Elles peuvent également se réaliser en intra au sein de vos établissements et services.

8

OCT.
2021

ALLER AU DOMICILE

Au CREAI :
35, avenue de Paris
45000 Orléans
9h > 13h



CONFÉRENCIÈRE

Caroline ROBICHON, éducatrice spécialisée, formatrice en travail social, titulaire d'un master 2 en sciences de l'éducation et d'un master 2 en philosophie



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire

Cette conférence ne nécessite pas de pré-requis

TARIFS

Cf. page 10

Aller au domicile d'une personne accompagnée, c'est la rencontrer autrement. Et cela suppose, de fait, de se présenter également un peu autrement.

Parce que le professionnel entre dans l'intimité de l'autre, parce qu'il est seul, loin de sa base, du collectif institutionnel, du cadre, des règles qui s'y tiennent, il s'éloigne de façon perceptible d'une posture professionnelle assise. Le voilà dans l'inconfort, dans l'instable. Il va vers l'inconnu. Plus à nu, plus proche de lui-même, de son humanité, mais donc aussi de ses possibles fragilités, ce professionnel, peut-être, doute. Il sait que la part d'incertitude de ce qui va se passer est potentiellement plus grande que s'il était dans son chez-lui institutionnel. Il sait que sa maîtrise du moment est probablement moins grande.

Mais l'enjeu d'une autre rencontre en vaut la chandelle. Chez elle, la personne accompagnée se trouve en position de recevoir. Aller au domicile de l'autre, c'est accepter d'entrer dans un mode relationnel empreint de sa culture : faut-il s'asseoir ? Enlever ses chaussures ? Boire le café ? Discuter aussi avec la grand-mère qui passait par là ? Ou l'ami ? Bref, entrer dans la vie de la personne, dans son quotidien, dans son intimité. C'est donc d'abord l'accepter, avec ce qu'elle est, ce qui la fonde. C'est, bien sûr, la considérer. Nul doute, quand elle accueille le professionnel dans cette proximité, qu'elle lui permette d'accéder à une certaine part d'elle-même, qu'elle ne dévoile pas dans un bureau.

Un pan de professionnel, de la solennité, de la distance, se perd dans le lieu de vie de la personne. Alors, il faut que le professionnel déploie son art de la rencontre pour, à la fois, accepter le jeu de la proximité relationnelle sans se départir de sa posture liée à la mission qui l'amène ici. Il porte le regard social, le contrôle et personne n'est dupe. Mais il y est autorisé par la personne qui l'accueille, même si elle le fait sous la contrainte.

La tension entre ces deux pôles, l'humanisme du sujet professionnel, affectivé, empathique, d'une part et le mandat qu'il incarne d'autre part, s'exacerbe dans cet exercice d'aller vers, de s'approcher.



CONFÉRENCE EN INTER

Accessible aux personnes en situation de handicap.

18
NOV.
2021

DU PROJET PERSONNALISÉ AU PARCOURS DE VIE ET DE L'INSTITUTION À LA PLATEFORME DE SERVICES...

Au fond ça change quoi tout ça ?

Au CREAI :
35, avenue de Paris
45000 Orléans
9h > 13h



CONFÉRENCIER

Jacki CHOPLIN, éducateur, formateur en travail social, titulaire d'un DESS en sciences de l'éducation et de la formation, docteur en sciences humaines



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Professionnels des secteurs social et médico-social

Cette conférence ne nécessite pas de pré-requis

TARIFS

Cf. page 10

Certains pensent que nous sommes face à une énième réforme des politiques sociales, d'autres suggèrent l'avènement d'une révolution copernicienne.

Que se passe-t-il réellement ?

Il faut prendre le temps d'en parler et d'échanger pour mieux comprendre ce mouvement d'ensemble qui bouscule probablement nos habitudes et nos façons de faire en mettant à mal nos cadres de référence et nos valeurs. Ce mouvement, issu de transformations sociétales majeures, nous fait prendre conscience de l'avènement d'une culture nouvelle qu'il convient de repérer.

À cela s'ajoutent des caractéristiques démographiques, économiques et sociologiques. Sur cette base, les décideurs font évoluer les politiques sociales et leur mise en œuvre. L'affirmation forte d'une « société toute inclusive » conduit inévitablement à envisager les accompagnements à partir du projet de vie de la personne.

Doit-on repenser les pratiques éducatives ou faut-il simplement remobiliser les savoirs et compétences déjà existants ? les histoires de vie, et la sociologie clinique par exemple...

Même si les plateformes de services semblent sonner le glas des institutions, doit-on pour autant abandonner l'idée de faire institution, comme cela est le cas avec la pédagogie et la psychiatrie institutionnelles ?...

Autrement dit, est-il vraiment impossible de faire cohabiter l'ancien et le moderne ou faut-il envisager une autre façon d'être aujourd'hui « professionnel de l'accompagnement » ?

Tout cela vaut bien un débat articulé en trois mouvements :

- > L'impact des grandes tendances sociétales actuelles dans le champ de l'action sociale et du secteur médico-social
- > De l'institution à un nouveau modèle organisationnel : les plateformes
- > L'accompagnement des parcours de vie



CONFÉRENCE EN INTER

Accessible aux personnes en situation de handicap.

19
NOV.
2021

« DÉCLOISONNONS! DÉCLOISONNEZ! »...

Le partenariat et le réseau
au secours des pratiques

Au CREAI :
35, avenue de Paris
45000 Orléans
9h > 13h



CONFÉRENCIER

Thierry TOURTE, éducateur spécialisé,
formateur en travail social,
docteur en sociologie – travail social



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Professionnels des secteurs social,
médico-social et sanitaire

Cette conférence ne nécessite pas de
pré-requis

TARIFS

Cf. page 10

Décloisonnement des structures, décloisonnement des pratiques, le décloisonnement est à la mode ! Transversalité et modularité des parcours des usagers constituent depuis quelque temps les nouveaux paradigmes d'intervention des travailleurs sociaux et médico-sociaux.

Cette invitation à l'ouverture se heurte toutefois de façon étonnante à un cloisonnement marqué des fonctionnements institutionnels où le sens des interventions est souvent suppléé par un empilement parfois caricatural des protocoles et des procédures. À l'heure où il devient nécessaire de rédiger et de faire valider un projet pour un simple pique-nique (*sic*), le risque est grand de sacrifier la prise de risque inhérente à toute action médico-sociale aux logiques d'ouverture des parapluies.

Pour les professionnels, l'enjeu est de survivre à un tel paradoxe. Comment en effet demeurer des bricoleurs de sens, des enchanteurs du quotidien, des faiseurs de liens, des empêcheurs de penser en rond ?

La mise en œuvre raisonnée et astucieuse du partenariat (outil formel de décloisonnement) et du réseau (outil informel de mise en sens du décloisonnement) constitue une réponse possible et s'invitera au cœur de nos échanges... délibérément décloisonnés.



CONFÉRENCE EN INTER

Accessible aux personnes en situation de handicap.

02

L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Équipes de l'accompagnement **15**

Équipes d'encadrement **16**

Analyse des Pratiques Professionnelles
« hors les murs » : une réponse à l'isolement **17**

Depuis plusieurs années, le CREA Centre-Val de Loire accompagne les équipes de professionnels dans l'analyse de leurs pratiques.

Cette activité est actuellement en pleine expansion.

Afin de répondre au mieux aux demandes actuelles des ESMS, il a récemment adapté son offre : contenus, intervenants, tarifs...

Tarifs : nous contacter pour davantage d'informations.

ÉQUIPES DE L'ACCOMPAGNEMENT

Analyse des Pratiques Professionnelles

En intra

L'Analyse des Pratiques Professionnelles est envisagée comme une activité de soutien afin que chacun devienne « sujet » de sa pratique professionnelle, c'est-à-dire qu'elle articule le savoir-faire (le métier), l'éthique, la mission, le cadre institutionnel et la relation avec les personnes accompagnées. La clinique est ainsi considérée dans sa dimension plurielle.

Elle repose donc sur :

- > un questionnement éthique, en favorisant la mise en mots de sa pratique professionnelle ;
- > un travail d'analyse centré sur des situations ou des thématiques concrètes, avec une tentative d'élucidation des contraintes et enjeux liés à sa posture professionnelle ;
- > un respect du cadre institutionnel et des places de chacun, en amenant le groupe à être un lieu d'expression, d'écoute, de réflexion, d'analyse, d'entraide, où il est possible, entre autres, d'exposer sa pratique, ses difficultés, ses ressources, ses doutes, sa créativité ;
- > une compréhension des transformations opérées dans les métiers du travail social ;
- > une approche plurielle et complexe articulant les dimensions sociétales, groupales et individuelles.

Les formateurs du CREAI Centre-Val de Loire intervenant dans le cadre de l'analyse des pratiques sont systématiquement titulaires de diplômes des secteurs médico-social et/ou sanitaire (formations initiales d'éducateurs spécialisés ou de psychologues cliniciens), formateurs en travail social (intervenants en formations initiale et continue) et titulaires de diplômes et titres universitaires : psychologie, sociologie, anthropologie, sciences de l'éducation, philosophie...

Toutes et tous possèdent une longue et solide expérience dans le cadre de l'Analyse des Pratiques Professionnelles.

L'équipe pluriprofessionnelle de formateurs permet ainsi aux directions d'établissement et de service de disposer d'une pluralité de profils pouvant répondre à des besoins et pratiques diversifiés (établissements/services, équipes, publics accompagnés, missions...), quel que soit leur champ d'intervention.

Nous demeurons à l'entière disposition des équipes de direction pour affiner le choix des intervenants et l'organisation des séances.

Une fois la demande analysée et discutée, les formateurs se mettent systématiquement en contact avec les directions d'établissement et de service, et ce en amont de l'intervention. Cela permet un premier contact mais également d'affiner les modalités pédagogiques, de co-construire un projet d'intervention et de préciser les modalités d'organisation.

Des espaces d'échange et de réflexion permettent également aux intervenants de l'équipe CREAI de partager leurs pratiques.

Blandine Gaillard, assistante administrative et de formation, et **Christophe Lecomte**, conseiller technique et coordinateur de la formation continue, se tiennent à votre disposition pour préciser les modalités de contenu et d'organisation et construire avec vous, selon vos besoins, une offre de service personnalisée.

ÉQUIPES D'ENCADREMENT

Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles à l'intention des cadres intermédiaires

En intra

Les cadres intermédiaires se trouvent soumis à des contraintes et assument des responsabilités qui peuvent mettre à mal leur posture professionnelle au regard d'une éthique de la relation.

Leur rôle et leur place au sein des services et établissements des secteurs du médico-social, de la protection de l'enfance ou de l'insertion ont évolué considérablement ces dernières années.

Les attentes des employeurs comme celles des personnels non cadres qu'ils accompagnent peuvent s'opposer, complexifiant grandement la construction d'une posture juste.

Animer une équipe, mais aussi faire vivre les partenariats, représentent des enjeux quotidiens amenant les cadres intermédiaires à gérer des situations variées, en interne comme en externe de leur institution employeur.

Aussi, pouvoir se retrouver avec leurs pairs au sein d'un groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles constitue-t-il une réponse à leur possible sentiment d'isolement, favorisant le partage d'expériences. L'expression des ressentis comme la construction d'un espace de parole privilégié permettent une prise de recul, un pas de côté pour mieux appréhender les modes relationnels auxquels ils sont confrontés.

Les questions relatives aux postures professionnelles, aux dynamiques de groupe, aux enjeux de pouvoir, à la responsabilité hiérarchique ou aux organisations serviront de supports aux discussions afin d'en comprendre mieux les ressorts et d'envisager collectivement des hypothèses d'actions au regard des problématiques dégageées et des contextes présentés.



FORMATEURS

Jacki CHOPLIN, éducateur, formateur en travail social, titulaire d'un DESS en Sciences de l'Éducation et de la Formation, docteur en sciences humaines

Caroline ROBICHON, éducatrice spécialisée, chef de service, formatrice en travail social, titulaire d'un master 2 en sciences de l'éducation et d'un master 2 en philosophie

Agnès VALLIER, assistante de Service Social, formatrice en travail social, titulaire d'un Diplôme Supérieur en Travail Social, d'une maîtrise en sociologie et d'un DU en alcoologie



PUBLIC

Cadres intermédiaires de tous secteurs

Enfin, depuis 2016, sachez que le CREAL propose également **un accompagnement et une analyse personnalisée de la pratique professionnelle d'encadrement.**

Nous contacter pour davantage d'informations.

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

« HORS LES MURS » : une réponse à l'isolement

En inter

Première séance

le mardi 13 avril 2021 :

10H00-12H00 pour les cadres

et 14H00-16H00

pour les professionnels

de l'accompagnement.

Les autres dates seront programmées

lors de cette première séance.

Les personnes qui travaillent dans les métiers du lien expriment souvent l'isolement qu'elles vivent au quotidien et le manque d'espace pour parler de leurs pratiques. L'Analyse des Pratiques Professionnelles « hors les murs » est une réponse à cela. Elle représente un espace transitionnel au sein duquel les acteurs peuvent expérimenter de nouveaux modes d'échanges, de participations et de réflexions. L'Analyse des Pratiques Professionnelles devient alors un lieu permettant de redonner du sens à son travail mais aussi un lieu créateur de lien social.

L'Analyse des Pratiques Professionnelles hors les murs apporte un regard nouveau, une prise de distance et un « ressourcement » professionnel dans le cadre d'un travail collectif entre pairs.



FORMATEUR

Jacki CHOPLIN, éducateur, formateur en travail social, titulaire d'un DESS Sciences de l'Éducation et de la Formation, docteur en sciences humaines



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- > Professionnels éducatifs, thérapeutiques, pédagogiques des secteurs social, médico-social et sanitaire, professions libérales du secteur para-médical
- > Cadres du secteur sanitaire et social (groupe spécifique)

L'APP ne nécessite pas de pré-requis

TARIFS

Nous consulter

OBJECTIFS

- > Sortir de l'isolement professionnel en bénéficiant d'un groupe de pairs
- > Comprendre et mettre à distance son vécu professionnel
- > Appréhender et analyser sa pratique professionnelle
- > Identifier sa « capacité d'agir » en se recentrant sur son travail : avoir conscience de son acte professionnel et de ses effets

CONTENU

Cette proposition d'analyse de la pratique est envisagée comme une activité de soutien pour que chacun devienne « sujet » de sa pratique professionnelle, c'est-à-dire qu'elle articule le savoir faire (le métier), l'éthique, les missions, les cadres institutionnels et la relation à l'utilisateur ou aux équipes de travail. Elle repose donc sur :

- > Un questionnement éthique autour des cinq dimensions suivantes : l'engagement dans une action jugée juste, la prise de responsabilité en effectuant un choix qui prenne en compte le contexte, le respect de l'autre et de soi-même, un fonctionnement démocratique dans les échanges et la reconnaissance de « ses failles » et d'une certaine forme de lucidité sur soi et les autres.
- > Un travail d'analyse centré sur les situations concrètes qui soient de nature à réinterroger les « manières » de faire pour en extraire un savoir à réinvestir.
- > Un respect des cadres institutionnels et des places de chacun : Elle ne vise pas à remplacer les réunions de synthèses, réunions de direction ni les différentes instances de réflexion ou de concertation des établissements. Elle recherche une meilleure assise professionnelle pour résoudre au mieux les situations rencontrées avec l'ensemble des autres professionnels dans un esprit collaboratif.
- > La conduite de l'analyse fera également référence aux transformations opérées dans les métiers du travail social par l'évolution du cadre, les attentes nouvelles des « commanditaires » et les besoins des personnes accompagnées.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Analyse collaborative de situations de travail
- > Mise en perspective de solutions acceptables
- > Respect éthique du cadre de travail défini ci-dessus



Possibilité d'envisager l'APP en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

03

PARCOURS ET INCLUSION : ÉTAT DES LIEUX, ENJEUX ET PERSPECTIVES

FORMATIONS PROPOSÉES EN INTER (FORMATIONS SE DÉROULANT DANS LES LOCAUX DU CREAI ET RÉUNISSANT DES PROFESSIONNELS DE DIFFÉRENTS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES) OU EN INTRA (FORMATIONS SE DÉROULANT AU SEIN DES ESMS ET RÉUNISSANT DES PROFESSIONNELS DE LA MÊME INSTITUTION).
AUTRE FORMULE POSSIBLE : DANS UN ESMS, MAIS AVEC DES PROFESSIONNELS D'AUTRES ESMS DE LA MÊME ASSOCIATION, VOIRE D'AUTRES ASSOCIATIONS D'UN MÊME TERRITOIRE.

Démarche inclusive : nouveaux dispositifs et nouvelles pratiques	19
Entre réseau et partenariat : repères et mises en sens pour un décloisonnement des pratiques professionnelles	20
Modalités de coopération entre familles et professionnels dans les ESMS	21
Le Projet Personnalisé en logique de parcours	22
La fonction de coordination d'équipe	23
Pouvoir d'agir et participation : (Re)donner du sens à sa vie	24
L'intervention au domicile	25

DÉMARCHE INCLUSIVE : nouveaux dispositifs et nouvelles pratiques

En intra, et en inter le

2
DÉC.
2021

EN INTER
6H00
de formation/
jour

EN INTRA
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Le secteur social et médico-social vit de fortes évolutions. La démarche « Une réponse accompagnée pour tous » laisse progressivement la place à une nouvelle ère, celle des transformations organisationnelles en profondeur, impactant les modalités d'accompagnement des personnes.

Avec un certain nombre de lois, rapports, missions, se sont ouverts de nombreux chantiers, qui entament une phase décisive dans la construction et la mise en œuvre de réponses coordonnées (dispositifs, plateformes, PCPE), dans la mise en place des volets consacrés au handicap psychique, au polyhandicap, au logement inclusif des personnes handicapées... Sont ainsi à repenser les pratiques et les postures professionnelles.

Cette multiplication des travaux d'aide à la transformation des organisations rend parfois difficile la lisibilité du sens de l'action globale. Les professionnels peuvent s'y perdre. Or, ils sont amenés à amorcer un virage structurel qui va les conduire à revisiter les organisations, développer les coordinations, faire évoluer les cultures et pratiques professionnelles.



FORMATRICE

Séverine DEMOUSTIER, directrice du CREAI Centre-Val de Loire, formatrice en travail social, titulaire d'un Master 2 en sciences politiques



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

TARIFS INTER ET INTRA

Cf. page 61

OBJECTIFS

- > Actualiser sa connaissance du cadre législatif et réglementaire pour appréhender les enjeux en termes d'évolutions du secteur social et médico-social
- > Interroger le sens de ces évolutions, leur impact sur ses pratiques
- > Acquérir des savoirs, savoir-faire et savoir-être dans les nouvelles modalités d'accompagnement des personnes, dans des démarches de parcours
- > Intégrer des approches interdisciplinaires construites sur des logiques de partenariats et de réseaux

CONTENU

- > Panorama des évolutions actuelles : appréhension d'une réforme systémique pour le secteur :
 - Loi 2005 ; rapport Piveteau ; Une réponse accompagnée pour tous ; loi de modernisation de notre système de santé ; SERAFIN ; décret sur l'évolution des agréments ; dispositifs ; PCPE ; aide aux aidants...
 - Définition de notions : institution ; désinstitutionnalisation ; inclusion ; situations complexes...
- > Conséquences de ces évolutions :
 - Les missions des établissements et services : prendre en charge des personnes aux situations complexes / proposer des accompagnements inclusifs
 - Les projets institutionnels et les modalités d'accompagnement des personnes
 - Les organisations : « penser dispositif »
 - Les pratiques professionnelles : mobiliser les ressources du territoire et des personnes
 - Les postures : changer de regard ?
 - L'accompagnement des professionnels dans ces évolutions

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Articulation entre éléments théoriques et échanges sur les pratiques des participants
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de Quizz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



FORMATION EN INTER

Accessible aux personnes en situation de handicap.

FORMATION EN INTRA

À déterminer en fonction de votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

ENTRE RÉSEAU ET PARTENARIAT :

repères et mises en sens pour un décloisonnement des pratiques professionnelles

En intra, et en inter le

3
DÉC.
2021

EN INTER
6H00
de formation/
jour

EN INTRA
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

L'emploi récurrent du terme « réseau » dans des domaines variés questionne la portée et l'étendue d'un phénomène qui élèverait le réseau au rang de structure déterminante de la société contemporaine.

Le travail social n'échappe pas à ce mouvement et est régulièrement traversé par des incitations, voire des injonctions, à travailler en réseau, au point de présenter cette démarche comme un référentiel de l'action sociale visant une prise en compte interdisciplinaire et complémentaire de la situation des usagers.

Dans le même temps, la complexité des problématiques rencontrées engage régulièrement les professionnels dans des dynamiques de coopération inter-institutionnelles. Partenariat et travail en réseau constituent de fait deux outils efficaces dans une approche concertée des situations.



FORMATEUR

Thierry TOURTE, éducateur spécialisé, formateur en travail social, docteur en sociologie – travail social



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Travailleurs sociaux intervenant dans un établissement ou service social ou médico-social

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

TARIFS INTER ET INTRA

Cf. page 61

OBJECTIFS

- > Repérer les différences entre travail en réseau et partenariat
- > Appréhender les enjeux des actions interprofessionnelles et interinstitutionnelles autour de l'usager et avec lui
- > Appréhender une démarche de conceptualisation des logiques de réseau et de partenariat préalable à leur mise en œuvre

CONTENU

- > Définition du réseau et du partenariat
 - Approche historique des termes « réseau » et « partenariat »
 - Place du réseau et du partenariat dans les textes régissant l'action sociale et médico-sociale
 - Déclinaisons du travail en réseau
- > Les enjeux du travail en réseau et du partenariat
 - Complémentarité du réseau et du partenariat
 - Travail en réseau et travail de réseau
 - Enjeux des relations formelles et informelles
 - Réseau et contournement des dispositions institutionnelles
 - Travail en réseau et partenariat dans l'approche des situations complexes
- > La place de l'usager dans le travail en réseau et le partenariat
 - Articulation entre partenariat, travail en réseau et réseau de l'usager
 - Implications de l'usager dans les démarches de réseau et de partenariat
 - Circulation des informations dans le réseau et auprès des partenaires

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques et échanges à partir de situations professionnelles
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de Quizz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



FORMATION EN INTER

Accessible aux personnes en situation de handicap.

FORMATION EN INTRA

À déterminer en fonction de votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

MODALITÉS DE COOPÉRATION ENTRE FAMILLES ET PROFESSIONNELS DANS LES ESMS

En intra, et en inter les

17 SEPT.
—&—
8 OCT.
—
2021

EN INTER
6H00
de formation/
jour

EN INTRA
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Les parents n'élèvent jamais seuls leurs enfants et les enfants partagent leur temps, dès le plus jeune âge, entre famille élargie, crèche, assistante maternelle, école, etc.

Dès lors qu'une place est donnée aux parents dans l'institution, les lois se succèdent et la terminologie évolue : suppléance familiale, co-éducation, collaboration, coopération, co-construction... Le sens des mots est fondamental et la terminologie désigne progressivement une façon de « faire ensemble », ce qui signe une véritable révolution culturelle et sociologique.

Les institutions ont donc dû repenser leurs modalités de coopération avec les familles : outils de communication, espaces de rencontre formels et informels... Entre représentations, préjugés, diversité des positionnements, expériences novatrices et difficultés à collaborer, de nombreuses questions se posent alors concernant les pratiques quotidiennes des professionnels.



FORMATEURS

Christine PRIZAC, éducatrice spécialisée, formatrice en travail social, titulaire d'un diplôme universitaire en pratique sociale et conseillère conjugale

OU

Christophe LECOMTE, éducateur spécialisé, formateur en travail social, conseiller technique au CREAI Centre-Val de Loire, titulaire d'une maîtrise en psychosociologie et certifié en sociologie clinique



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

TARIFS INTER ET INTRA

Cf. page 61



OBJECTIFS

- > Appréhender les changements qui concernent le fonctionnement de la famille occidentale : entre intimité, complexité et représentations
- > Identifier les trois axes de la parentalité et les mettre en lien avec les dimensions du handicap, de l'évaluation, de l'accompagnement et de la co-éducation
- > Appréhender des modalités de coopération avec les familles : dimensions sociohistoriques et terminologiques, enjeux des représentations, partage de l'action éducative, stratégies de co-éducation, suppléance familiale, nouvelles modalités d'accompagnement en ESMS, coopération entre aidants dans le champ du handicap

CONTENU

- > La famille occidentale dans son contexte sociohistorique
- > Les trois axes de la parentalité (sensibilisation)
- > Les modalités de coopération avec les familles : approches sociohistoriques et terminologiques
- > La démarche de co-éducation en ESMS
- > Les enjeux en termes de représentation et de positionnement
- > Le partage de l'action éducative entre familles et professionnels : outils, espaces...

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques
- > Pédagogie interactive et échanges à partir des pratiques et des savoirs de chacun
- > Remise d'une bibliographie
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de Quizz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

Depuis 2016, le CREAI accompagne la création et coanime des espaces de rencontre, d'expression et de réflexion entre parents et/ou entre parents et professionnels en ESMS. Nous contacter pour davantage d'informations.



FORMATION EN INTER

Accessible aux personnes en situation de handicap.

FORMATION EN INTRA

À déterminer en fonction de votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

LE PROJET PERSONNALISÉ EN LOGIQUE DE PARCOURS

En intra, et en inter les

22&23
NOV.
2021

EN INTER
6H00
de formation/
jour
EN INTRA
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Le terme de « projet personnalisé » qualifiait une démarche volontariste de co-construction de projet entre la personne accompagnée (accueilie) et les équipes professionnelles. Le nouveau modèle organisationnel des institutions sous forme de plateformes de services conduit à envisager les accompagnements à partir des projets de vie des personnes et sous la forme d'un parcours. Apparaît alors nécessaire aux professionnels de réfléchir à la façon de faire évoluer leurs pratiques de coordination.

À partir des réflexions et des interrogations des participants, ce stage de deux jours se donne comme perspective d'apporter des éclairages sur ces évolutions afin d'étayer les enjeux de cette « place singulière » du référent de parcours du projet de vie de la personne.

OBJECTIFS :

- > S'approprier les fondamentaux de la démarche du projet personnalisé
- > Resituer cette coordination dans l'évolution actuelle du secteur et des métiers
- > Appréhender les nouvelles « données institutionnelles » et les resituer dans le contexte sociétal actuel
- > Identifier les missions du « référent de parcours de vie » de la personne
- > Acquérir de nouvelles perspectives de mise en œuvre (posture, méthode, outils)

FORMATEURS

Jacki CHOPLIN, éducatrice, formatrice en travail social, titulaire d'un DESS en sciences de l'éducation et de la formation, docteur en sciences humaines

Agnès VALLIER, assistante de Service Social, formatrice en travail social, titulaire d'un Diplôme Supérieur en Travail Social, d'une maîtrise en sociologie et d'un DU en alcoologie

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire
Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

TARIFS INTER ET INTRA Cf. page 61

CONTENU

Rappel des fondamentaux de la démarche de projet (références J.P. Boutinet)

Le projet personnalisé :

> Les phases de la démarche du projet personnalisé (références RBPP de la HAS) :

- Comment assurer une bonne coordination de chaque projet personnalisé ? La place de personne accompagnée, de sa famille et ses proches ? Comment associer l'ensemble d'une équipe, les autres professionnels, voire des intervenants occasionnels ? Développer ses capacités à travailler dans une dynamique de coopération et de travail en réseau

> Mission, place et fonction du coordinateur/référent

- Missions principales (RBPP)

- Comment « rester à sa place » ? (notions de statut/rôle/fonction)

Qu'est ce que « coordonner » ?

> Que signifie coordonner ?

> La coordination comme mécanisme dans une organisation

> Quels enjeux pour le coordinateur ?

De nouveaux paradigmes à de nouvelles « manières de faire » dans la coordination des projets personnalisés

> Des grandes « tendances sociétales » actuelles à leurs impacts sur les champs de la santé et de la solidarité

> Le recentrage sur la personne et le nouveau paradigme du parcours

> Un projet de vie en quatre domaines

> Le « retour » de la famille

> De l'institution à un nouveau modèle organisationnel : les plateformes de services

> Le projet SERAFIN-PH et la nomenclature des besoins des personnes accueillies et des prestations fournies

Mise en perspective des consolidations et/ou modifications à apporter dans les pratiques actuelles de coordination des projets personnalisés

> Le référent de parcours de vie :

- La vie comme parcours ?
- Accompagner un parcours avec les demandes et souhaits de la personne, de sa famille et de ses proches, de ses besoins et d'une offre service élargie : Quelles compétences, connaissances nécessaires ?
- Remettre au centre le positionnement éthique

> Les enjeux par rapport à la personne, la famille et les partenaires

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

> Apports notionnels et méthodologiques

> Utilisation d'une démarche réflexive partant des situations de travail de chacun

> Identification des pistes d'amélioration à mettre en œuvre

> Remise de documents

> Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de Quiz et/ou de mises en situation
- Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



LA FONCTION DE COORDINATION D'ÉQUIPE

En intra, et en inter les

27 & 28
SEPT.
2021

EN INTER
6H00
de formation/
jour

EN INTRA
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Les objectifs de la formation sont, d'une part, d'apporter une connaissance théorique précise concernant cette nouvelle fonction de coordination qui imprègne de plus en plus les organisations, et, d'autre part, de permettre aux professionnels de ces établissements de s'approprier les enjeux et les modalités d'application de cette fonction de manière concrète, et selon les orientations spécifiques voulues par chacun des deux établissements.

OBJECTIFS

- > Comprendre dans sa globalité les enjeux de la coordination dans les établissements et services aujourd'hui
- > Se doter d'un cadre théorique d'approche et d'outils pertinents pour coordonner une équipe
- > Formaliser ses acquis et ses compétences en matière de coordination

CONTENU

- > État des lieux des connaissances des pratiques et des représentations en matière de coordination
- > Enjeux de la coordination dans les établissements médico-sociaux – le cadre juridique – les recommandations des bonnes pratiques – les trois niveaux de coordination dans un ESMS – les domaines de la coordination (l'équipe pluriprofessionnelle, les approches pluridisciplinaires, les partenaires et la coordination des acteurs extérieurs)
- > Approche théorique et réflexive de la « mission de coordination » : Que signifie le terme « coordonner » ? Les différents mécanismes de coordination dans une organisation de travail (référence : Mintzberg) et les enjeux des frontières professionnelles dans la coordination. Comment comprendre les différences entre « coordonner », « coopérer » et « collaborer » ?
- > Identification des postures professionnelles à tenir et des outils à mobiliser

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques et méthodologiques
- > Pédagogie interactive mobilisant les pratiques et les savoirs des professionnels
- > Remise de documents et d'une bibliographie adaptée
- > Illustration à partir d'exemples concrets
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de Quizz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



FORMATEURS

Jacki CHOPLIN, éducateur, formateur en travail social, titulaire d'un DESS en sciences de l'éducation et de la formation, docteur en sciences humaines

Agnès VALLIER, assistante de Service Social, formatrice en travail social, titulaire d'un Diplôme Supérieur en Travail Social, d'une maîtrise en sociologie et d'un DU en alcoologie



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

TARIFS INTER ET INTRA

Cf. page 61



FORMATION EN INTER

Accessible aux personnes en situation de handicap.

FORMATION EN INTRA

À déterminer en fonction de votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

POUVOIR D'AGIR ET PARTICIPATION : (Re)donner du sens à sa vie

En intra, et en inter les

11-12 OCT.
&
15 NOV.
2021

EN INTER
6H00
de formation/
jour

EN INTRA
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Le terme participation désigne des usages pluriels autour d'un enjeu commun : celui d'un « idéal démocratique ». Plus spécifiquement, dans le secteur social et médico-social, il est la marque plus formalisée d'un questionnaire éthique dans ce qu'il désignerait plutôt un « idéal professionnel » afin de permettre à une personne vulnérable d'être auteure et actrice de sa propre vie. Le travailleur social va envisager son intervention en s'appuyant à la fois sur le développement du « pouvoir d'agir » des personnes et leur quête identitaire. Nous essaierons au cours du stage d'articuler ces trois dimensions et d'ouvrir des perspectives novatrices en tenant compte des contraintes actuelles du secteur. Porté et animé à la fois par le CREAI et la FAS, il tiendra compte de la diversité des points de vue et des positionnements.

Pour information : depuis plus de 60 ans, la Fédération des Acteurs de la Solidarité (ex FNARS) regroupe des associations de solidarité qui agissent pour l'accueil, l'hébergement et l'insertion des personnes en difficulté sociale. Acteur de proximité, la FAS est organisée en associations régionales qui fédèrent plus de 2800 établissements au niveau national.



FORMATEURS

Jacki CHOPLIN, éducateur, formateur en travail social, titulaire d'un DESS en sciences de l'éducation et de la formation, docteur en sciences humaines

Émilie BOUIN, chargée de mission participation à la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS Centre-Val de Loire), titulaire d'un Master de droit et administration du secteur sanitaire et social



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire
Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

TARIFS INTER ET INTRA

Cf. page 61



OBJECTIFS

- > Permettre aux participants de comprendre ce que recouvre le terme de « pouvoir d'agir » dans les pratiques professionnelles d'accompagnement individuel et collectif
- > Appréhender l'articulation entre « pouvoir d'agir » et perte de sens, notamment dans les situations de vulnérabilité
- > Comprendre le concept de participation sous les angles philosophiques et sociologiques
- > Permettre aux participants d'explicitier la notion de vulnérabilité et d'identifier les « façons de faire » et les outils au service de la participation des personnes concernées

CONTENU

- > Le pouvoir d'agir
 - Qu'est-ce que l'empowerment ?
 - Les principes fondateurs de la notion de développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités
- > Pouvoir d'agir et quête de sens
 - Comment définir la quête de sens et la recherche identitaire (la recherche de soi et l'altérité)
 - Qu'est-ce que l'agir ?
 - Quelles relations entretiennent « agir » et « recherche de sens » et comment donner du sens à sa vie ?
 - Quels méthodes et outils réflexifs au service des professionnels pour accompagner cette articulation ?
- > La participation des personnes concernées
 - La participation : d'un « idéal » à des usages pluriels dans une diversité de contextes
 - Participation individuelle et collective et la question de la représentation
 - Comment comprendre et appréhender la question de la participation des personnes concernées dans le secteur social et médico-social qui intègre « pouvoir d'agir » et recherche de sens ?
 - Réalisation de soi et développement du « sensible » dans l'accompagnement : l'expression artistique et culturelle des personnes, les différents positionnements, les expériences
 - La démarche éthique et les recommandations des bonnes pratiques au service de la participation des personnes concernées
 - Comment (ou faut-il) repenser la participation dans le contexte actuel de développement « des plateformes de services » et de l'intervention, sur la base du projet de vie des personnes ?

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports conceptuels
- > Échanges - pédagogie interactive et démarche de production de savoir
- > Partage d'expériences
- > Remise de documents
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de Quizz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

FORMATION EN INTER

Accessible aux personnes en situation de handicap.



FORMATION EN INTRA

À déterminer en fonction de votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne.
Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

L'INTERVENTION AU DOMICILE

En intra, et en inter le

26
NOV.
2021

EN INTER
6H00
de formation/
jour

EN INTRA
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Intervenir à domicile oblige le professionnel, souvent seul durant la visite, à tenir néanmoins une posture professionnelle empreinte de la culture institutionnelle et de sa mission. Il devient ici l'accueilli de la personne qu'il accompagne, ou de son entourage. La part d'inconnu, d'incertitude, la perte de la maîtrise de la situation est plus grande qu'au sein de l'institution. Le rapport de l'un à l'autre s'inverse. Le professionnel doit d'autant plus s'accorder avec la culture de l'autre.

La visite à domicile représente de plus un espace de proximité émotionnelle, pour chacun des protagonistes, car elle se déroule dans le lieu intime de la personne accompagnée, lieu de son histoire, des plaisirs et des souffrances, lieu de protection de l'extérieur, cocon de l'entre-soi familial qui rassure parfois. Le professionnel accueilli, plus ou moins perçu comme intrusif, porteur d'un regard extérieur, se trouve également confronté à ses propres représentations. Cette situation le place au cœur du dilemme entre proximité relationnelle, affective et commande sociale qui se décline différemment selon le cadre d'intervention : aide contrainte, contractualisée, soin...



FORMATION EN INTER

Accessible aux personnes en situation de handicap.

FORMATION EN INTRA

À déterminer en fonction de votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

OBJECTIFS

- > Permettre au professionnel de mieux appréhender les différents enjeux de la visite à domicile en fonction de sa mission, de son mandat
- > Acquérir une posture juste dans un espace d'intimité où le professionnel se retrouve seul, confronté à ses représentations

CONTENU

- > Retour réflexif sur les représentations des professionnels et leur impact sur la posture d'accompagnant
- > Apports théoriques sur les notions d'intimité, d'hospitalité, de territoire, de distance relationnelle

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Alternance entre apports sur des notions théoriques, à partir de textes (Djaoui, Rouzel) ou d'autres supports, et de temps d'échanges autour des questions que les professionnels se posent dans leur pratique
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de Quiz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



FORMATRICE

Caroline ROBICHON, éducatrice spécialisée, formatrice en travail social, titulaire d'un master 2 en sciences de l'éducation et d'un master 2 en philosophie



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

TARIFS INTER ET INTRA

Cf. page 61

04

LE DROIT ET LES PRATIQUES

FORMATIONS PROPOSÉES UNIQUEMENT EN INTRA.

AUTRE FORMULE POSSIBLE : DANS UN ESMS, MAIS AVEC DES PROFESSIONNELS D'AUTRES ESMS DE LA MÊME ASSOCIATION, VOIRE D'AUTRES ASSOCIATIONS D'UN MÊME TERRITOIRE.

Secret professionnel et transmission d'informations :
quels enjeux pour l'accompagnement des personnes ? **27**

La protection juridique des majeurs, conséquences
et enjeux pour les acteurs de la prise en charge **28**

Projet Pour l'Enfant : un outil de la loi du 14 mars 2016 **29**

Le dossier de la personne accompagnée **30**

SECRET PROFESSIONNEL ET TRANSMISSION D'INFORMATIONS :

quels enjeux pour l'accompagnement des personnes ?

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

EN INTRA
6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Être soumis au secret professionnel ou à la discrétion professionnelle confère aux travailleurs sociaux des obligations particulières et évolutives selon les lois qui, à ce sujet, se succèdent et parfois s'annulent. Le défaut de lisibilité, de clarté sur ces questions amène chacun à des postures oscillant entre frilosité, résistance à dire dans une loyauté revendiquée aux personnes accompagnées et devoir de divulguer, de témoigner, de partager, également nécessaire à ces mêmes personnes bénéficiaires des dispositifs d'accompagnement.

L'enjeu de cette journée est de tenter d'éclaircir les orientations légales complexes, dans leurs évolutions, de les confronter aux problématiques rencontrées concrètement dans l'exercice des fonctions inhérentes au travail social afin d'identifier des repères permettant de sortir du dilemme : dire ou taire.



FORMATRICES

Valérie TROUX-CLÉMENT, assistante de service social, formatrice en travail social, experte sociale auprès des tribunaux

Caroline ROBICHON, éducatrice spécialisée, formatrice en travail social, titulaire d'un master 2 en sciences de l'éducation et d'un master 2 en philosophie



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Tout professionnel intervenant dans un établissement ou service social ou médico-social

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

TARIFS INTRA

Cf. page 61

OBJECTIFS

- > Actualiser ses connaissances au niveau des lois encadrant le secret professionnel pour pouvoir se positionner
- > Énoncer les enjeux pour chacun, professionnels et personnes accompagnées, de transmettre des informations
- > Intégrer les différents types d'informations susceptibles de devoir être transmises pour en hiérarchiser les niveaux d'importance
- > Acquérir des repères pour décider ce qui se transmet, à qui et comment

CONTENU

- > Les différentes responsabilités en matière de secret professionnel
- > Le cadre juridique du secret professionnel défini par le Code pénal (Définition, fondement, informations à caractère secret, professionnels soumis)
- > Définitions et distinction des notions voisines (confidentialité, discrétion, réserve, loyauté)
- > Les dérogations au secret professionnel = le partage d'informations
 - Prévues par le Code pénal (les possibilités de parler, la notion de non assistance à personne en péril ...)
 - Les lois de mars 2007 (notion d'information préoccupante, de signalement aux autorités judiciaires)
 - Les apports législatifs des lois de 2002 et 2016
- > Les différents types d'informations, leurs sources, la confidentialité
- > Le principe de loyauté et la nécessité de protéger : notion d'information préoccupante, de signalement aux autorités judiciaires

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Échanges à partir des principes posés, des notions théoriques et des situations rencontrées par les participants
- > Apports juridiques (sous une forme à déterminer en fonction de la demande initiale et des attentes)
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de Quizz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



Accessibilité aux personnes en situation de handicap à déterminer selon votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

LA PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS, conséquences et enjeux pour les acteurs de la prise en charge

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

EN INTRA
6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Le système de protection juridique des majeurs a été réformé par la loi n° 2007-308 du 5 mars 2007. L'année 2019 marque un profond changement dans l'accompagnement des majeurs en raison des principes de déjudiciarisation des mesures.

Il apparaît souvent compliqué de cerner les domaines de compétences, les obligations et les limites d'intervention des personnes en charge d'une mesure de protection.

Un tour d'horizon des missions, obligations et limites d'intervention des personnes en charge des mesures de protection sera proposé, ainsi que les articulations nécessaires à mener entre ces professionnels et les établissements sociaux et médico-sociaux.



FORMATRICE

Valérie TROUX-CLÉMENT, assistante de service social, formatrice en travail social, experte sociale auprès des tribunaux



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire, en relation avec des personnes âgées, handicapées, vulnérables

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

TARIFS INTRA

Cf. page 61

OBJECTIFS

- > Comprendre les grands principes des différentes réformes de la protection juridique des majeurs et les changements de pratique qu'elles induisent
- > Identifier et comprendre l'organisation des régimes de protection
- > Déterminer les missions des acteurs de la prise en charge en fonction des mesures de protection (MASP, MAJ, sauvegarde de justice, curatelle, tutelle), y compris les mandataires privés et les familles
- > Identifier et décrire les modalités de collaboration avec les personnes chargées des mesures, dans le respect des règles liées au secret professionnel

CONTENU

- > Connaître les dispositions communes à l'ensemble des mesures de protection (droits de la personne protégée, les actes personnels, etc.)
- > Cerner les obligations, le contenu de la mission du mandataire et ses limites en fonction de la mesure de protection concernée
- > Identifier, en fonction de la mesure de protection, ce qui relève de la compétence du majeur, du représentant légal, du travailleur social, du personnel médical
- > Identifier les articulations entre les établissements médico-sociaux et les services et/ou personnes en charge d'une mesure de protection
- > Analyser autour de cas réels l'impact d'une mesure sur l'intéressé, les rapports avec les proches et les tiers

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Pédagogie interactive
- > Courts exposés, suivis d'échanges avec les participants
- > Études de situations
- > Appropriation par les stagiaires des textes indispensables et débat autour du document de l'ANESM concernant « la participation de la personne protégée à sa mesure de protection »
- > Fourniture de la documentation nécessaire
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de Quizz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



Accessibilité aux personnes en situation de handicap à déterminer selon votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

PROJET POUR L'ENFANT :

un outil de la loi du 14 mars 2016

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

EN INTRA
6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

La protection de l'enfance est un enjeu majeur et s'articule autour d'un réseau complexe de professionnels, disposant de missions complémentaires, dont les contours ne sont pas toujours clairement définis.

La loi du 5 mars 2016 préconise la nécessaire collaboration entre tous les services œuvrant auprès de l'enfant, et insiste sur la cohérence de son parcours. Elle incite les professionnels à se mobiliser pour innover et adapter les interventions afin de les recentrer sur les besoins de l'enfant et éviter les ruptures de prises en charge.

De nombreux outils sont proposés, mais l'axe central de cette loi s'appuie sur le Projet Pour l'Enfant, soutenu et accompagné par un référent de parcours. Comment créer et développer le réseau autour de l'enfant, en respectant les spécificités de chaque intervenant mais en privilégiant un axe d'interventions commun ?



FORMATRICE

Valérie TROUX-CLÉMENT, assistante de service social, formatrice en travail social, experte sociale auprès des tribunaux



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Tout professionnel intervenant dans un établissement ou service social ou médico-social

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

TARIFS INTRA

Cf. page 61



OBJECTIFS

- > Comprendre les grands principes de cette loi qui constituent les fondations du PPE
- > Identifier les professionnels sociaux et médico-sociaux (et/ou autres), ainsi que les personnes civiles qui peuvent participer à l'élaboration et à la mise en place du PPE
- > Connaître le champ d'intervention de chacun pour co-construire l'accompagnement
- > Appréhender la notion de référent
- > Échanger sur les outils déjà mis en place et sur leurs éventuelles améliorations (PPE, liste des actes usuels...)

CONTENU

- > La loi de 2016 et ses décrets d'application
- > La notion d'UN dispositif autour de l'enfant, à contrario de ceux qui existent actuellement et qui se cumulent sans réellement se retrouver (protection, handicap, éducation, soins...)
- > Les fonctions et rôle de chacun : la collaboration, les responsabilités, le partage d'informations
- > La participation de l'enfant et de son entourage dans son accompagnement par les professionnels
- > Les outils existants dans chaque département et service

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Pédagogie interactive
- > Apports juridiques
- > Exposés, suivis d'échanges
- > Études de situations
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de Quizz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



Accessibilité aux personnes en situation de handicap à déterminer selon votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

LE DOSSIER DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

EN INTRA
6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Au fil du temps, des pratiques évolutives de l'accompagnement, des lois encadrant le champ du travail social et médico-social, et en particulier la loi du 2 janvier 2002, les écrits constitutifs du dossier des bénéficiaires des dispositifs d'accueil et d'accompagnement ont considérablement été revisités. En effet, l'accès pour chacun à son dossier réaffirmé, chaque institution se trouve aujourd'hui dans l'obligation d'en réinterroger l'organisation, de penser les protocoles d'accès et, en amont, de s'intéresser à ses pratiques d'écriture et aux modalités de partage des textes produits.

Désormais, chaque dossier doit revêtir une forme institutionnelle semblable et unique. Il devient dès lors nécessaire de penser cet outil certes du côté de la personne accompagnée susceptible de le consulter, mais aussi comme un élément constitutif de l'image institutionnelle. En outre, il représente un objet commun aux différents professionnels, qui, de ce fait, devra répondre aux besoins singuliers de chacun dans la réalisation de sa tâche, mais aussi du collectif.

OBJECTIFS

- > Réactualiser sa connaissance du cadre législatif pour mieux appréhender les enjeux en termes d'écriture, d'organisation du dossier et de modalités d'accès
- > Apprécier le sens de ses pratiques au regard de cette compréhension pour l'ajuster à sa mission : judiciaire, contractuelle, de soins...

CONTENU

- > L'évolution du dossier de la personne, et des écrits le constituant, au fil du temps, des lois, des pratiques d'accompagnement
- > La place de la personne accompagnée dans les écrits la concernant au regard de la loi dans une posture d'accompagnement
- > Les enjeux du dossier de la personne : entre outil de travail interne, pluriprofessionnel, et support d'accompagnement
- > La consultation de son dossier, comment accompagner ?

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Articulation entre éléments théoriques et échanges sur les pratiques des participants
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de Quizz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



Accessibilité aux personnes en situation de handicap à déterminer selon votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.



FORMATRICE

Caroline ROBICHON, éducatrice spécialisée, formatrice en travail social, titulaire d'un master 2 en sciences de l'éducation et d'un master 2 en philosophie

TARIFS INTRA

Cf. page 61



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Tout professionnel intervenant dans un établissement ou service social ou médico-social

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis



05

LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

FORMATIONS PROPOSÉES EN INTRA UNIQUEMENT (FORMATIONS SE DÉROULANT AU SEIN DES ESMS ET RÉUNISSANT DES PROFESSIONNELS DE LA MÊME INSTITUTION).

AUTRE FORMULE POSSIBLE : DANS UN ESMS, MAIS AVEC DES PROFESSIONNELS D'AUTRES ESMS DE LA MÊME ASSOCIATION, VOIRE D'AUTRES ASSOCIATIONS D'UN MÊME TERRITOIRE.

La « bienveillance » dans les pratiques professionnelles **32**

L'approche systémique comme support au travail éducatif auprès des familles **33**

Éthique d'une écriture professionnelle **34**

Les archives de l'action sociale **35**

Quel projet pour l'accueil temporaire dans les établissements pour enfants et adultes en situation de handicap ? **36**

Du sanitaire au médico-social : du soin au « prendre soin » **37**

LA « BIEN-TRAITANCE » DANS LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

EN INTRA
6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Dans le souci d'une recherche de « bien-traitance », l'ANESM (reprise par la HAS) attribue trois finalités aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles : permettre aux professionnels de faire évoluer leurs pratiques, d'améliorer la qualité des prestations rendues et de mettre en œuvre la démarche d'évaluation. Ainsi la démarche de bien-traitance est le souci à la fois des professionnels, des cadres et dirigeants associatifs. La formation de deux jours vise à répondre aux questionnements suivants : Quel sens donner à ce terme pour les professionnels ? Sur quels fondamentaux repose la bien-traitance ? Quels sont les différentes modalités de mise en œuvre aujourd'hui de la démarche de bien-traitance ? Quels outils et quelles expériences ?

OBJECTIFS

- > Mieux appréhender ce que recouvre le terme de bien-traitance
- > Connaître les différentes modalités de mise en œuvre d'une « démarche » de bien-traitance
- > S'assurer d'une meilleure assise professionnelle en s'appuyant sur la bien-traitance



FORMATEUR

Jacki CHOPLIN, éducateur, formateur en travail social, titulaire d'un DESS en sciences de l'éducation et de la formation, docteur en sciences humaines



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

TARIFS INTRA

Cf. page 61

CONTENU

- > La bien-traitance comme éthique
 - Notions de morale, d'éthique et de déontologie
 - La bien-traitance : une notion spécifique d'éthique
 - La bien-traitance : de l'énoncé des valeurs à l'agir professionnel
- > La bien-traitance dans le champ de l'accompagnement éducatif
 - Un processus
 - Une démarche spécifique
 - Des comportements professionnels adaptés
 - Création d'un environnement favorisant le bien-être et l'enrichissement des personnes accompagnées
- > Études de situations
- > Les différentes modalités de mise en œuvre de la démarche de bien-traitance : des référents maltraitance, une commission spécifique, élaboration d'un guide de bien-traitance...
- > Les recommandations des bonnes pratiques professionnelles : la bien-traitance : définition et repères pour la mise en œuvre
 - Présentation de cette recommandation
 - Comment l'utiliser ?
- > Élaboration d'un plan d'actions sur le plan personnel ou collectif

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Pédagogie interactive : apports théoriques et méthodologiques puis échanges
- > Remise d'un PowerPoint et de documents
- > Étude de situations concrètes
 - À partir de ces repères théoriques et méthodologiques, travail sur des situations concrètes d'accompagnement
 - Faire émerger des évolutions possibles dans son accompagnement
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de Quizz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

Cette formation peut se décliner auprès des équipes et des institutions sous forme de formation-action ou d'accompagnement dans les différentes phases de sa mise en œuvre (choix stratégique de la méthode et des outils, création des outils et accompagnement à leur appropriation par les équipes).



Accessibilité aux personnes en situation de handicap à déterminer selon votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

L'APPROCHE SYSTÉMIQUE COMME SUPPORT AU TRAVAIL ÉDUCATIF AUPRÈS DES FAMILLES

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

EN INTRA
6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

De tous les dispositifs thérapeutiques mis en place ces dernières années, les prises en charge adressées au groupe familial ont vu leur nombre ainsi que leur fréquence augmenter de façon singulière, et ce quels que soient les cadres d'intervention.

OBJECTIFS

Lister et produire une analyse critique de ses pratiques, interroger les différents niveaux de pertinence, mesurer les effets et prendre en compte les limites de ces modèles d'action

Appréhender la famille comme un système

Identifier le rôle et la fonction de chacun au sein de ce système

Construire les bases d'une méthodologie centrée sur un travail relationnel

CONTENU

- > Les théories de la communication : communications verbale et analogique
- > Notions d'alliance et de coalition, la triangulation
- > Notion de système : concepts, définition et caractéristiques d'un système
- > La fonction du symptôme, rôles, règles et mythes
- > Éducation spécialisée et modélisation systémique
- > « Le changement » : enjeux, stratégies et limites
- > Le génogramme
- > Notion de travail en réseau

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques et échanges autour de situations professionnelles
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de Quizz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



FORMATEUR

Thierry TOURTE, éducateur spécialisé, formateur en travail social, docteur en sociologie – travail social



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

TARIFS INTRA

Cf. page 61



Accessibilité aux personnes en situation de handicap à déterminer selon votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

ÉTHIQUE D'UNE ÉCRITURE PROFESSIONNELLE

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

EN INTRA
6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Écrire en situation professionnelle se décline en travail social sous de multiples formats. Des notes manuscrites sur le cahier de liaison au rapport élaboré pour le magistrat, en passant par des comptes-rendus de réunions, notes d'incidents, rédactions de projets..., le professionnel est devenu un expert écrivant. Pour autant, l'exercice reste parfois difficile tant il pâtit d'une image rébarbative, représentant pour certains encore une perte de temps, au détriment de la relation et du temps partagé avec les personnes accompagnées.

Il nous semble que, au contraire, écrire l'autre, c'est encore l'accompagner, c'est lui donner la parole, c'est le considérer. Ainsi, la question se pose d'une coopération possible des personnes accompagnées dans les écrits les concernant. Des enjeux de pouvoir, de savoir mais aussi de loyauté, de crainte de trahir, persistent et parasitent le processus d'écriture comme devenant un véritable outil d'accompagnement.

OBJECTIFS

- > Acquérir et appliquer une écriture fondée sur la prise en compte de la personne accompagnée, de ses droits et de ce qu'elle a à dire
- > Appréhender les enjeux à l'œuvre dans les processus d'écriture pour en déjouer les contraintes et utiliser l'écrit comme un outil d'accompagnement

CONTENU

- > Approche des fonctions de l'écrit, et du processus d'écriture
- > Particularités de l'expression orale ou écrite
- > Notions d'éthique et de responsabilité

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques sur les notions d'écrit et d'écriture
- > Mises en situation d'écriture
- > Échanges à partir des pratiques d'écriture des participants
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de Quizz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



Accessibilité aux personnes en situation de handicap à déterminer selon votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.



FORMATRICE

Caroline ROBICHON, éducatrice spécialisée, formatrice en travail social, titulaire d'un master 2 en sciences de l'éducation et en philosophie



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Tout professionnel du travail social s'interrogeant sur ses pratiques d'écriture

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

TARIFS INTRA

Cf. page 61



LES ARCHIVES DE L'ACTION SOCIALE

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

EN INTRA
6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Les associations ayant pour mission la prise en charge des personnes en difficulté ou en situation de handicap produisent chaque année des quantités de documents dans le cadre de leur activité.

Vecteur de l'information, la gestion de ces documents est indispensable : prouver les droits des personnes ou des organisations, constituer l'historique d'une structure, justifier la prise en charge des individus ou leur permettre d'accéder à leur histoire personnelle, les archives sont présentes partout et ont de multiples raisons d'être conservées et gérées correctement.

L'enjeu de cette formation sera de comprendre, via des éléments théoriques et pratiques, la réglementation en matière d'archives et son application dans le domaine de l'action sociale et médico-sociale.

OBJECTIFS

> Connaître la réglementation en matière d'archivage, les conditions de son application et les procédures associées

- > Intégrer la gestion concrète d'un fonds d'archives dans le cadre de l'action sociale
- > Appréhender la création et la gestion des archives électroniques

CONTENU

Pour information : les deux journées sont organisées de façon séparée. Il n'est pas nécessaire de suivre la première journée pour assister à la seconde, un rappel sera fait.

Jour 1 : Les archives et l'action sociale

- > Présentation de la réglementation archivistique
 - Le cadre juridique et réglementaire (Code du patrimoine, loi portant sur la liberté de la création, l'architecture et le patrimoine...)
 - La communicabilité des archives : accès à l'information en interne et en externe...
 - Trier et sélectionner ses documents
- > Cas pratique : le(s) dossier(s) de l'utilisateur
 - Présentation du contenu
 - Définition des règles de gestion de ce type de document : débats et échanges

Jour 2 : Gérer concrètement les archives d'une structure sociale ou médico-sociale

- > Archives papier : comment mettre en place une procédure d'archivage efficace ?
 - Les règles de gestion d'un local d'archivage
 - Les procédures internes et externes pour la gestion des archives
- > L'archivage électronique
 - Les évolutions réglementaires
 - Gestion de la production documentaire dématérialisée : théorie et mise en pratique

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques
- > Échanges à partir des pratiques des participants
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de Quiz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



Accessibilité aux personnes en situation de handicap à déterminer selon votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.



FORMATRICE

Anouchka VOGELE, archiviste,
titulaire d'un master 2 professionnel
en archivistique



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Tous les personnels des établissements
et services manipulant les archives
et/ou souhaitant mener à bien une
politique d'archivage pour leur structure

Cette formation ne nécessite pas de
pré-requis

TARIFS INTRA

Cf. page 61

QUEL PROJET POUR L'ACCUEIL TEMPORAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS POUR ENFANTS ET ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP ?

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

EN INTRA
6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Expérimenté depuis plus de vingt ans, légitimé par la loi 2002-2, réglementé par un décret du 17 mars 2004 et la circulaire du 12 mai 2005, l'accueil temporaire des personnes en situation de handicap peut permettre des temps de répit pour les aidants familiaux, la mise en place de modalités d'essai ou d'expérimentation dans l'accompagnement de la personne, l'articulation entre deux projets d'accompagnement, comme de pallier des périodes de fermeture des structures...

Le développement de ce type d'accueil apparaît aujourd'hui comme une nécessité adaptée aux nouvelles problématiques sociales et à l'évolution de la cellule familiale, comme à la professionnalisation des pratiques en la matière. Les politiques d'aide aux aidants qui se développent actuellement y invitent également.



FORMATRICE

Séverine DEMOUSTIER, directrice du CREAL Centre-Val de Loire, formatrice en travail social, titulaire d'un Master 2 en sciences politiques



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Professionnels des établissements médico-sociaux et sanitaires qui accueillent des enfants et des adultes en situation de handicap — ouverte également aux structures pour personnes âgées intéressées par l'accueil temporaire

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

TARIFS INTRA

Cf. page 61



OBJECTIFS

- > Acquérir des connaissances sur les spécificités de l'accueil temporaire
- > Adapter ses pratiques professionnelles

CONTENU

- > Clarifier les objectifs et le sens de l'accueil temporaire
- > S'approprier les bases législatives et réglementaires
- > Connaître son environnement pour mieux répondre aux besoins, en réseau et partenariat
- > Accueil temporaire ; accueil de jour ; accueil d'urgence : comment s'y retrouver ?
- > Identifier les leviers comme les difficultés de l'accueil temporaire
- > Passer en revue les différentes thématiques pour soulever des repères communs :
 - L'observation et l'évaluation des situations
 - La continuité des soins
 - L'interaction entre personnes accueillies de façon permanente et celles accueillies en accueil temporaire
 - La relation aux aidants familiaux
- > Les incontournables d'un projet d'accueil temporaire, que l'établissement soit dédié ou non
- > Les outils de l'accueil temporaire

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques
- > Appui sur l'étude et la formation-action réalisées par le CREAL Centre-Val de Loire, ainsi que sur un référentiel de pratiques en matière d'accueil temporaire construit dans ce cadre, avec des professionnels d'établissements et services
- > Appui sur la recommandation de l'ANESM de 2015 : « Le soutien des aidants non professionnels »
- > Pédagogie interactive
- > Remise d'une bibliographie
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de Quiz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



Accessibilité aux personnes en situation de handicap à déterminer selon votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

DU SANITAIRE AU MÉDICO-SOCIAL : DU SOIN AU « PRENDRE SOIN »

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

EN INTRA
6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Le passage du secteur sanitaire au secteur médico-social a des conséquences sur les personnels, sur leurs pratiques professionnelles, leurs approches des situations des personnes et les modalités de travail en équipe pluridisciplinaire.

Il y a donc un enjeu important d'accompagnement au changement pour ces professionnels qui exercent leur métier dans un contexte médicalisé, avec un positionnement particulier soignant/malade. L'objectif est de favoriser leur compréhension des enjeux liés au handicap et leur appropriation d'une culture médico-sociale adoptant un point de vue différent, systémique et dynamique, sur les personnes accompagnées. Il s'agit également de prendre en compte le déséquilibre généré par ce changement d'environnement institutionnel sur ces personnels, en termes d'insécurité et de questionnements sur leur identité et leurs pratiques professionnelles.

Partant de leurs expériences et de leurs connaissances acquises dans leur environnement de travail actuel, un accompagnement de ces professionnels doit les conduire d'une « posture » curative à une posture de « compensation », à partir de la prise en compte des besoins et attentes des personnes, dans un climat de bienveillance autant pour les personnes que pour les professionnels eux-mêmes. Il doit leur permettre de retrouver, dans ce nouveau contexte médico-social, leur pouvoir d'agir professionnel au sein d'équipes pluridisciplinaires différentes, et être ainsi en capacité d'aider les personnes en situation de handicap à développer leur propre pouvoir d'agir et développer leur autonomie.



FORMATRICE

Séverine DEMOUSTIER, directrice du CREAL Centre-Val de Loire, formatrice en travail social, titulaire d'un Master 2 en sciences politiques



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

TARIFS INTER

Cf. page 61

OBJECTIFS

- > Acquérir un changement de posture professionnelle en lien avec le passage d'une culture sanitaire à une culture médico-sociale :
 - Comprendre la culture liée à l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap, saisir les spécificités du passage d'une culture sanitaire à une culture médico-sociale, connaître l'ensemble des interlocuteurs, des partenaires du secteur médico-social
 - Comprendre ce que signifie et implique l'accompagnement de la personne selon une « approche civique » du handicap, les notions de parcours, de prise en compte des besoins multidimensionnels, de place de la personne handicapée au cœur de son projet et dans l'établissement, les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM (reprise par la HAS)
 - Transférer et adapter les connaissances et savoirs techniques acquis précédemment dans un nouveau contexte

CONTENU

- > Le nouvel environnement de travail – le cadre institutionnel
 - Le cadre légal et institutionnel et ses implications
 - Repenser la participation des personnes dans l'établissement, à partir des outils de la loi 2002-2, et au-delà : la démarche qualité
- > L'accompagnement médico-social des personnes
 - Cadre conceptuel de l'accompagnement des personnes : promotion de la santé, autonomie, compensation, parcours, développement du pouvoir d'agir des personnes...
 - L'évaluation des besoins et ses enjeux : rôle et outils de la MDPH ; le processus d'analyse des besoins et d'élaboration de réponses personnalisées, la prise en compte du projet de vie
 - Comprendre la notion de logique de parcours et celle d'évaluation des besoins à travers des exemples de situations
 - Adapter sa posture

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Articulation entre éléments théoriques et échanges sur les pratiques des participants
- > Échanges à partir d'études de situations
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de Quizz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



Accessibilité aux personnes en situation de handicap à déterminer selon votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

06

LA RELATION D'ACCOMPAGNEMENT

FORMATIONS PROPOSÉES EN INTRA UNIQUEMENT (FORMATIONS SE DÉROULANT AU SEIN DES ESMS ET RÉUNISSANT DES PROFESSIONNELS DE LA MÊME INSTITUTION).

AUTRE FORMULE POSSIBLE : DANS UN ESMS, MAIS AVEC DES PROFESSIONNELS D'AUTRES ESMS DE LA MÊME ASSOCIATION, VOIRE D'AUTRES ASSOCIATIONS D'UN MÊME TERRITOIRE.

Les personnels généraux et administratifs : acteurs de l'accompagnement des personnes accueillies	39
Être aidant d'un proche en situation de vulnérabilité	40-41
Le développement de l'enfant	42
Les conduites à risque à l'adolescence : les comprendre pour mieux les prendre en charge	43
« Révolution numérique », apports et risques : comment accompagner les enfants et adolescents dans leur utilisation ?	44
Éthique de l'accompagnant	45
Accompagner la personne en situation de polyhandicap	46
Vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap : comment accompagner droits et désir ?	47
Parentalité des personnes en situation de handicap psychique	48
Le vieillissement des personnes en situation de handicap	49

LES PERSONNELS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS :

acteurs de l'accompagnement des personnes accueillies

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

EN INTRA
6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Les personnels des services généraux et administratifs travaillant dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux font partie d'équipes pluridisciplinaires qui accompagnent des usagers dans leur parcours de vie. Intervenant sur des missions considérées comme étant à la périphérie de l'encadrement de proximité éducatif, thérapeutique, social, ils n'en demeurent pas moins en contact régulier et direct avec les usagers.

Les relations et interactions qui peuvent se produire jouent alors un rôle dans la prise en charge de ces derniers.



FORMATRICE

Valérie TROUX-CLÉMENT, assistante de service social, formatrice en travail social, experte sociale auprès des tribunaux



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Tous les personnels des services généraux et administratifs en contact direct avec le public accueilli dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux : secrétaire, surveillant de nuit, agent d'entretien et d'intérieur, cuisinier, lingère, maîtresse de maison...

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

TARIFS INTRA

Cf. page 61

OBJECTIFS

- > Mesurer son implication au sein d'un projet, d'une institution, d'une équipe
- > Acquérir une posture dans un accompagnement global des personnes

CONTENU

- > Le secteur de l'action sociale et médico-sociale : panorama général
- > Le cadre législatif et réglementaire
- > Les établissements et services et leurs gestionnaires : missions et projet d'établissement
- > Caractéristiques et représentations des publics accueillis : quelles difficultés connaissent ces publics et comment les appréhender ?
- > Les personnels des services généraux et administratifs : fonctions, positionnements face aux autres professionnels et face aux usagers (articulations, implications...)
- > Atouts et difficultés dans l'exercice de sa fonction

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Exposés théoriques courts suivis d'échanges avec les participants
- > Pédagogie interactive mobilisant les expériences, les pratiques, les savoirs de chacun
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de Quizz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



Accessibilité aux personnes en situation de handicap à déterminer selon votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

ÊTRE AIDANT D'UN PROCHE EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

Aidant familial, Aidant naturel, Aidant informel, Proche aidant, Aidant de l'entourage, Entraïdant... : Un acteur devenu incontournable aujourd'hui dans notre société.

Plusieurs termes pour désigner des personnes qui se trouvent en situation d'aider un proche : un parent, un conjoint, un enfant, un ami ... sans être un professionnel de l'aide.

Aider un proche n'est pas une mission nouvelle, de tout temps la solidarité familiale, amicale a amené des personnes à secourir, aider un proche en situation de vulnérabilité.

Pourquoi donc cette catégorie d'acteurs est-elle aujourd'hui devenue incontournable ?

Des recherches sociologiques ont mis l'accent sur l'évolution démographique liée notamment au vieillissement de la population, on observe ainsi une augmentation du nombre de personnes atteintes de maladies chroniques et en situation de handicap vieillissantes. À celles-ci s'ajoutent les personnes présentant une maladie ou un handicap - physique, psychique, sensoriel, cognitif - à tous les âges de la vie. Il apparaît que la perte d'autonomie concerne de plus en plus de personnes. Un élément important influe également sur la nécessité de compter avec les proches aidants, il s'agit d'un contexte de forte contrainte financière, où le besoin de réduire les coûts des prises en charge des personnes malades, handicapées ou en perte d'autonomie s'impose à la collectivité.

La participation grandissante des proches dans l'aide aux personnes en situation de vulnérabilité a engendré une mobilisation et la création d'associations se préoccupant de leur situation. La collectivité s'est vue contrainte de prendre en compte cette population d'aidants, confrontée parfois à des situations extrêmement difficiles. Ces nouvelles situations ont renforcé la nécessité de penser les articulations entre les proches aidants et les aidants professionnels.

Les proches aidants assument nombre de situations complexes, de tâches nouvelles, de démarches laborieuses, de sentiments contradictoires... auxquels ils n'ont pas été préparés.

La fonction de proche aidant est ressentie souvent comme une charge, il ne faut toutefois pas exclure qu'elle est aussi source de satisfactions et d'enrichissements.

Cette proposition de formation vise à accompagner les proches aidants dans leur rôle, en leur permettant d'exprimer leurs ressentis, de partager leurs expériences, de réfléchir collectivement, via des éclairages cliniques et théoriques.

FORMATION PROPOSÉE
en inter, dans les
locaux du CREAL

EN INTER
3H00
de formation/
jour

OBJECTIFS

- > Identifier son vécu de proche aidant
- > Appréhender la notion d'aide à la personne
- > Se situer dans sa fonction de proche aidant
- > Estimer le risque de stress, d'épuisement
- > Évaluer ses interventions avec celles des aidants professionnels

CONTENU

- > Être confronté à la difficulté de vie d'un proche, du fait d'une maladie, d'un handicap, d'une dépendance bouleverse la relation avec son proche, modifie les repères, les places, les habitudes, les comportements
 - > Qu'est-ce qu'aider ? Approche des concepts de : maladie, handicap, autonomie, dépendance, aide, accompagnement, relation affective et relation d'aide, sensibilisation à la diversité des expériences, natures et formes d'aide
 - > La réglementation en vigueur pour les aidants : administrative, juridique, droits et devoirs, état des lieux
 - > Être proche aidant est une expérience singulière, faite de paradoxes, avec une alternance de moments riches en humanité mais aussi de moments douloureux - incidences sur son quotidien, sur sa vie familiale, personnelle, professionnelle, sociale, sur sa relation à soi, au proche et aux autres
- Comment aider son proche tout en restant son parent, son enfant, son conjoint ou son ami ?
- Comment aider son proche sans s'épuiser physiquement, psychologiquement, sans que sa propre santé soit altérée ?

Comment assumer le quotidien avec son proche ?
Comment déléguer et trouver sa place auprès des professionnels ?
Quelles articulations entre proches aidants et aidants professionnels ?

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Approche interactive, centrée sur l'écoute, l'expression des participants, l'échange d'expériences et l'analyse des situations vécues
- > Mises en situation afin de faciliter les prises de conscience
- > Apports théoriques
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

4 samedis matin de 9h30 à 12h30.

Première séance le **samedi 11 septembre 2021 (9h30 – 12h30)**.

Les trois autres séances seront programmées avec l'ensemble du groupe lors de la première séance.



FORMATRICE

Régine GUILLAUME, éducatrice spécialisée, formatrice en travail social, psycho-somatothérapeute, titulaire d'une maîtrise en sciences humaines et certifiée en sociologie clinique



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Toute personne se trouvant en situation d'aider un proche en situation de vulnérabilité

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

TARIFS INTER

20 euros / samedi



FORMATION EN INTER

Accessible aux personnes en situation de handicap.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

EN INTRA
6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

L'enfant passe par différentes étapes lors de son développement psychologique, depuis sa naissance jusqu'à l'adolescence. Les connaissances sur le développement global des jeunes enfants sont en perpétuelle évolution, d'où la nécessité de les revisiter et maintenir à jour pour chaque professionnel de la petite enfance et de l'enfance. Cette formation a pour but de permettre aux professionnels de comprendre comment évolue l'enfant pour répondre à ses besoins psychoaffectifs, physiologiques et de soins mais aussi l'aider à s'épanouir et développer son potentiel, ses capacités.



FORMATRICE

Anne **SACHER**, psychologue clinicienne (Éducatrice Spécialisée de formation initiale), formatrice en travail social et titulaire d'un DESS en psychologie de l'enfant et de l'adolescent



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Professionnels des secteurs social et médico-social.

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

TARIFS INTRA

Cf. page 61



OBJECTIFS

- > Apporter aux participants un éclairage théorique sur le développement et les comportements d'enfants de 0 à 12 ans
- > Analyser, en groupe, le sens de leur pratique et leurs attitudes éducatives
- > Détecter les signes liés aux pathologies et mettre en place une intervention adaptée, grâce l'observation
- > Réfléchir à la construction de l'identité de l'enfant et au rôle de l'adulte (parents – professionnels) dans ces étapes
- > Travailler les liens et les relais avec les parents et l'équipe

CONTENU

- > Le développement psychologique du bébé de 0 à 3 ans : les stades de développement moteur et intellectuel – l'acquisition du langage – le développement affectif et relationnel – le développement social jusqu'à 3 ans – l'évolution des interrelations et de la prise de conscience de soi et d'autrui de 0 à 3 ans
- > Le développement psychologique de l'enfant de 3 à 6 ans : la notion d'enfant – le développement cognitif – le développement affectif – le développement social
- > Les incidences de ces étapes sur le comportement en société, dans le jeu, avec les adultes...
- > Le développement psychologique de l'enfant de 6 à 12 ans. Apaisement œdipien et période de latence ?
- > Le pré-pubertaire et le rôle de l'adulte
- > Le groupe de pairs

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques
- > Partage d'expériences
- > Vidéos
- > Textes de référence
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de Quizz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



Accessibilité aux personnes en situation de handicap à déterminer selon votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

LES CONDUITES À RISQUE À L'ADOLESCENCE :

les comprendre pour mieux les prendre en charge

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

EN INTRA
6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Le terme « conduites à risque » caractérise l'ensemble des comportements que l'adolescent met en œuvre pour mettre à l'épreuve, réellement ou symboliquement, sa propre existence. La prise de risque est inhérente à l'adolescence, et les conduites à risque sont à appréhender comme une recherche de sens.

Elles sont aussi parfois la manifestation de troubles à côté desquels il ne faut pas passer. Dans une période où il est de plus en plus difficile de proposer une prise en charge globale, ces comportements hétéro-agressifs ou auto-agressifs mettent à mal l'ensemble des protagonistes d'une institution, et les professionnels se sentent parfois impuissants. Il nous faut mieux comprendre ces conduites pour en déceler les enjeux et œuvrer à une prise en charge institutionnelle adaptée.



FORMATEUR

Vincent ROMEYER-DHERBEY, éducateur spécialisé, formateur en travail social, conseiller technique au CREAL Centre-Val de Loire, titulaire d'une maîtrise en sociologie, d'un Diplôme Supérieur en Travail Social et d'un Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire
Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

TARIFS INTRA

Cf. page 61



OBJECTIFS

- > Appréhender l'adolescence dans sa complexité : une période de fragilité qui ne peut se penser en dehors d'un examen approfondi du contexte social et familial agissant sur le processus de construction identitaire
- > Acquérir des repères sur la place des conduites à risque dans ce processus, trop souvent envisagées à travers le seul prisme de leur dimension destructrice, la formation en propose une lecture plus anthropologique pour les appréhender avant tout comme des actes de passage aux fortes potentialités organisatrices
- > Se positionner professionnellement dans la relation à l'adolescent et sur les possibles réponses éducatives

CONTENU

- > Approche pluridisciplinaire de la dynamique de l'adolescence
- > La question identitaire : séparation et individuation
- > Les différentes conduites à risque
- > Passage à l'acte/acte de passage
- > Le corps

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > La formation s'articule autour d'apports théoriques et d'analyse de situations concrètes rencontrées dans sa pratique institutionnelle
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de Quizz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



Accessibilité aux personnes en situation de handicap à déterminer selon votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

« RÉVOLUTION NUMÉRIQUE », APPORTS ET RISQUES : comment accompagner les enfants et adolescents dans leur utilisation ?

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

EN INTRA
6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Le numérique et les écrans ont envahi notre quotidien ces dernières décennies : internet, réseaux sociaux, jeux vidéo, ordinateurs, téléphones portables, tablettes, télévision...

Les enfants grandissent désormais entourés de ces nouveaux médias, ils s'y adaptent et apprennent à les utiliser presque intuitivement, alors que beaucoup d'adultes, parents, professionnels de l'éducation se sentent dépassés par ces mutations technologiques.

Quel est l'impact de cette révolution numérique sur les enfants, leur comportement, leur développement cognitif et leur attitude sociale à l'égard des autres ?

En tant qu'adultes et professionnels, comment accompagner les pratiques médiatiques et numériques des jeunes ?

OBJECTIFS

- > Appréhender quels sont les apports, mais aussi les dangers du numérique, sur le développement des enfants et adolescents
- > Se positionner en tant qu'adulte vis-à-vis des enfants et adolescents sur ces objets numériques et leurs usages

CONTENU

- > Définir « le numérique », ses différentes formes et applications dans notre quotidien
- > Identifier les différents types d'écrans et leur usage
- > Identifier ce que cela vient changer dans la manière dont les enfants et les adolescents se construisent
- > Apports et intérêt du numérique
- > Risques et dangers du numérique
- > Positionnement des adultes auprès des enfants et adolescents : accompagner et éduquer

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques
- > Échanges et réflexion à partir de situations cliniques
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de Quizz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



FORMATRICE

Anne SACHER, psychologue clinicienne (Éducatrice Spécialisée de formation initiale), formatrice en travail social et titulaire d'un DESS en psychologie de l'enfant et de l'adolescent



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Professionnels des secteurs social et médico-social.

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

TARIFS INTRA

Cf. page 61



Accessibilité aux personnes en situation de handicap à déterminer selon votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

ÉTHIQUE DE L'ACCOMPAGNANT

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

EN INTRA
6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

Accompagner l'autre, c'est cheminer à ses côtés, dans une parité relationnelle qui accepte la disparité des places des protagonistes. Mais le concept d'accompagnement se construit peu à peu et de façon singulière pour chacun, au regard de ses valeurs et de ses repères. Néanmoins, c'est dans le cadre d'une mission, en cohérence avec un « collectif équipe », que l'accompagnant s'inscrit dans une pratique qui l'engage et l'implique. Son éthique personnelle y côtoie ici une culture professionnelle déclinée institutionnellement. Dès lors, l'enjeu d'une réflexion sur la posture d'accompagnement pourrait se définir ainsi : savoir trouver sa manière singulière d'incarner ce travailleur du social dans un contexte défini et contraint, constitutif d'une éthique professionnelle.



FORMATRICE

Caroline ROBICHON, éducatrice spécialisée, formatrice en travail social, titulaire d'un master 2 en sciences de l'éducation et d'un master 2 en philosophie



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Tout professionnel en situation d'accompagner des personnes

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

TARIFS INTRA

Cf. page 61

OBJECTIFS

- > Décrypter sa propre posture d'accompagnant pour l'ajuster au mieux à son environnement professionnel, en y intégrant les notions d'éthique

CONTENU

- > Apports théoriques sur les concepts d'éthique : P. Ricœur, M. Weber : « éthique de conviction, éthique de responsabilité » ; et d'accompagnement : M. Paul, C. Niewiadomski
- > Retour réflexif sur les pratiques d'accompagnement à partir de mises en situation et d'exemples des participants

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > La formation s'articule autour d'apports théoriques et d'analyses de situations concrètes
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de Quizz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



Accessibilité aux personnes en situation de handicap à déterminer selon votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

ACCOMPAGNER LA PERSONNE EN SITUATION DE POLYHANDICAP

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

EN INTRA
6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

La personne en situation de polyhandicap a longtemps été considérée comme un être sans compétences, sans désir, comme si elle vivait dans un état végétatif, comme si elle ne pouvait pas profiter des plaisirs de la vie. Longtemps, le vocabulaire évoquait « un légume ».

Certes, elle ne peut pas travailler et avoir une vie sociale dite « ordinaire » mais elle vit et est une personne avec des compétences qui peuvent, certes, paraître loin de notre réalité mais sont pourtant bien réelles. Souvent privée de la communication verbale, il suffit de la regarder parler... À partir de là, ses compétences apparaissent tout naturellement.



FORMATRICE

Martine VILLEDIEU, éducatrice spécialisée, directrice d'établissement, formatrice en travail social, titulaire d'une maîtrise en sociologie, d'un diplôme supérieur en travail social et d'un master 2 en sciences de l'éducation



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Professionnels des secteurs médico-social et sanitaire

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

TARIFS INTRA

Cf. page 61

OBJECTIFS

- > Comprendre la personne en situation de polyhandicap
- > Appréhender les modes de communication spécifiques
- > Adapter son accompagnement aux particularités de la personne

CONTENU

- > La personne polyhandicapée : quelles définitions ?
- > Les modes de communication
- > Vers une éthique de l'accompagnement de ces personnes si particulières

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques
- > Échanges interactifs
- > Vidéos
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de Quizz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



Accessibilité aux personnes en situation de handicap à déterminer selon votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

comment accompagner droits et désir ?

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

EN INTRA
6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

La vie affective et sexuelle fait partie des droits fondamentaux des personnes, y compris des personnes en situation de handicap. Ce droit interroge cependant les modes d'accompagnement des professionnels, comme les organisations institutionnelles.

Il s'agit donc de permettre aux professionnels d'identifier les situations complexes liées à la sexualité, de comprendre les conséquences du handicap sur la sexualité, le rôle à tenir vis-à-vis des familles...

OBJECTIFS

> Apporter aux participants les connaissances et moyens nécessaires pour se situer en tant que professionnels et savoir comment prendre en compte et gérer la dimension sexuelle et affective des sujets porteurs de handicap

- > Comprendre la sexualité : désir et plaisir pour tous, au-delà du handicap : une sexualité et des représentations sexuelles liées à la culture de chacun
- > Définir l'identité sexuelle : plaisir, amour, intimité... Quelles conséquences des handicaps sur la sexualité ?

CONTENU

- > La sexualité, un droit fondamental pour tous
 - Retour sur les effets des lois (2002-2, 11 février 2005) et leurs objectifs
 - L'aide à la sexualité des personnes handicapées : jusqu'où peut-on intervenir en tant que professionnel dans la sexualité d'autrui ? Contexte, enjeux et limites – échanges à partir d'un film
- > Cas pratiques (en groupe de 4)
 - À partir de situations vécues, les participants pourront travailler sur les solutions à des cas touchant à la sexualité des résidents handicapés, leurs questionnements et leurs pratiques
 - Savoir notamment comment réagir lors de demandes particulières des résidents (masturbation, désir d'enfants...)
- > Les maltraitements envers les personnes handicapées (violences sexuelles, intrafamiliales, de couple, institutionnelles)
- > Repérer les violences, comment les traiter en interne, en externe, signalement, etc.
- > Définir les rôles de chacun pour intervenir efficacement dans la situation d'aide
- > Les outils à mettre en place
- > Pistes de travail nécessaires pour l'établissement

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques et travaux, notamment en groupes, à partir de situations concrètes
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de Quizz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



Accessibilité aux personnes en situation de handicap à déterminer selon votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.



FORMATRICE

Christine PRIZAC, éducatrice spécialisée, formatrice en travail social, titulaire d'un diplôme universitaire en pratique sociale, conseillère conjugale



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Professionnels intervenant dans les établissements et services qui accompagnent des personnes adultes en situation de handicap

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

TARIFS INTRA

Cf. page 61

PARENTALITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

EN INTRA
6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

La procréation des personnes en situation de handicap psychique fait l'objet, le plus souvent, d'un déni de la part de la société. Pourtant, il existe un désir exprimé d'être parent chez de nombreuses personnes. Ce désir se concrétise parfois.

Cette situation relativement nouvelle génère inquiétudes, questions et réflexions.

L'arrivée d'un enfant résultant d'un désir, d'un amour réel et concernant des adultes en situation de handicap psychique est, d'une certaine manière, impensable. Pourtant, pendant longtemps, il n'y a pas vraiment eu de blocages concernant cette parentalité spécifique.

La préoccupation majeure concerne, bien sûr, l'enfant qui va naître dans cette famille. Plus le degré d'autonomie des futurs parents est faible, plus les professionnels s'inquiètent.

Dès lors, il s'agit de déconstruire nos représentations à ce sujet et de questionner nos pratiques d'accompagnement...



FORMATRICE

Christine PRIZAC, éducatrice spécialisée, formatrice en travail social, titulaire d'un diplôme universitaire en pratique sociale, conseillère conjugale



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

TARIFS INTRA

Cf. page 61



OBJECTIFS

- > Déconstruire les représentations sur la parentalité des personnes en situation de handicap psychique
- > Appréhender les pratiques d'accompagnement lors de la grossesse, de l'arrivée de l'enfant, de la constitution d'une famille (monoparentale ou non)

CONTENU

- > Approche sociohistorique et état des lieux : quelques chiffres
- > Place-rôle-fonction des deux parents (maternité et paternité)
- > Droit des parents en situation de handicap psychique
- > Pratique de la parentalité : soin du bébé, sécurité de l'enfant, stimulation sensorielle puis cognitive, tâches d'éducation, questions de l'autorité et de l'obéissance, expression des sentiments, suivi scolaire... mais aussi conséquences de la prise de conscience par l'enfant du handicap de ses parents
- > Évaluation des conséquences de l'arrivée d'un enfant sur l'équilibre sociopsychique de la mère, du père, du couple : risque d'« hypernormalisation », exigence plus élevée avec les adultes handicapés
- > Travail éducatif et prise en charge favorisant et valorisant les compétences des parents, entre autres pour développer le lien mère-enfant, père-enfant
- > Travail en partenariat et en réseau

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Pédagogie interactive
- > Apports théoriques
- > Échanges à partir de situations concrètes
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de Quizz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

Depuis 2016, le CREAI accompagne la création et coanime des espaces de rencontre, d'expression et de réflexion entre parents et/ou entre parents et professionnels en ESMS. Nous contacter pour davantage d'informations.



Accessibilité aux personnes en situation de handicap à déterminer selon votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

LE VIEILLISSEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

EN INTRA
6H00
de formation/
jour
Nombre de
journées à
convenir en
fonction de
votre besoin

L'espérance de vie de la population a connu une augmentation inédite depuis les cent dernières années, d'où un nombre croissant de personnes vieillissantes et une nécessité de faire face à cette réalité.

La prise de conscience relativement récente du vieillissement des personnes en situation de handicap, la connaissance encore peu développée de leur processus de vieillissement, les débats sur les articulations entre les politiques du handicap et celles de la vieillesse pèsent sur la mise à jour de principes d'action pertinents.

Le vieillissement des personnes handicapées pose aux équipes qui les accompagnent des problèmes nouveaux et nécessite pour celles-ci de réviser leurs pratiques. Avec l'avancée en âge des personnes en situation de handicap, les professionnels doivent trouver un nouveau sens à leur travail.

OBJECTIFS

- > Énumérer ses ressentis, ses difficultés, ses intérêts, ses enthousiasmes
- > Identifier pour déconstruire ses représentations
- > Partager et développer ses connaissances, savoir-faire et expériences
- > Appréhender le sens à donner à l'accompagnement des personnes

CONTENU

- > Qu'est-ce que vieillir ?
- > Le vieillissement des personnes en situation de handicap : ses particularités, d'un point de vue physiologique, psychologique, social...
- > Le vécu et le quotidien des personnes en situation de handicap vieillissantes et des familles de celles-ci
- > Le vécu des professionnels et les effets de cette problématique sur leurs pratiques
- > Réflexion sur : Que faire ? Comment faire ? Avec quels moyens ? Pour quelles pratiques ?
 - Accompagnement et éthique
 - Les compétences à aider
 - Les attitudes et pratiques favorisant l'expression, le bien-être, la qualité de la vie
 - Articulation entre les professionnels éducatifs et les professionnels de santé
 - Travail avec les familles et les partenaires

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Pédagogie active et participative avec une alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques, d'analyses de situations vécues sur le terrain, de mises en situation, d'utilisation de supports : textes, vidéos...
- > Les études menées par le CREAI Centre-Val de Loire en 2012 et 2013 sur le vieillissement des PH en ESAT, FAM et FV peuvent servir entre autres de supports aux échanges
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
 - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de Quiz et/ou de mises en situation
 - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



Accessibilité aux personnes en situation de handicap à déterminer selon votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.



FORMATRICE

Régine GUILLAUME, formatrice spécialisée, formatrice en travail social, psycho-somatothérapeute, titulaire d'une maîtrise en sciences humaines et certifiée en sociologie clinique



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Tout professionnel intervenant dans un établissement ou service sanitaire, social et/ou médico-social

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

TARIFS INTRA

Cf. page 61

ÉVALUATION, ACCOMPAGNEMENT ET APPUI TECHNIQUE

Accompagner les équipes dans une dynamique de changement	51
Conduire un diagnostic préalable à la transformation de son offre de service	52
Accompagner un projet d'habitat inclusif	53
Conduire l'évaluation interne et la démarche qualité avec ARSENE	54-55
Élaborer ou actualiser son projet d'établissement ou de service : se diriger vers un projet de « dispositif » Secteur handicap	56
Comprendre et s'appropriier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles	57

Le CREAI Centre-Val de Loire accompagne les services et établissements dans la définition, l'animation et la conduite de la démarche d'amélioration continue de la qualité.

Les accompagnements CREAI sont adaptés, en termes de méthodologie et de durée, au contexte et aux besoins de l'institution.

Une co-construction du projet est nécessaire, et repose sur un échange préalable à toutes propositions.

ACCOMPAGNER LES ÉQUIPES DANS UNE DYNAMIQUE DE CHANGEMENT

Les établissements médico-sociaux sont sans cesse soumis à de nombreux changements. Qu'il s'agisse de mutations répondant à de nouvelles politiques publiques, de mutations imposées par une évolution des publics ou un choix de changement institutionnel et/ou organisationnel, de crises, ces changements choisis ou subis se traduisent parfois pour les équipes par un véritable bouleversement de leurs pratiques professionnelles et parfois le sentiment que leur culture professionnelle est menacée.

Pour autant, ces changements ne sont possibles et efficaces qu'à la condition qu'ils soient compris et portés par l'équipe. Plus que des résistances explicites ou non, il s'agit davantage pour les professionnels de craintes de perdre le sens de l'action, perdre ce qui a été construit, co-construit.

Construire le changement, c'est le resituer dans une histoire et un contexte et c'est reconnaître la manière dont chacun, avec ses compétences spécifiques, son histoire au sein de l'institution va pouvoir participer à ce changement. Le changement est un processus de construction partagé.

Aussi le CREAI se propose d'accompagner les équipes dans la conduite de ce processus de changement à travers un diagnostic co-élaboré avec l'équipe de direction et d'accompagnement et une analyse des conditions et enjeux du changement. Il ne s'agit pas de la conception ou de la mise en œuvre du projet mais bien d'une étape en amont pour s'inscrire dans la dynamique du changement souhaité.

OBJECTIFS

- > Comprendre les raisons et enjeux du changement proposé, notamment l'articulation entre les différentes composantes de la politique publique à l'œuvre, sa logique et la réalité du territoire d'implantation
- > Identifier précisément les évolutions à prévoir, leur impact sur les pratiques professionnelles
- > Appréhender les avantages et inconvénients du changement préconisé
- > Décrire les mécanismes personnels et collectifs de résistance

CONTENU

- > Dispositif d'appui à définir avec l'équipe s'articulant autour de formations ciblées, espaces d'échanges, instauration d'espaces de co-construction (élaboration, production...)
- > Apports théoriques et législatifs
- > Possibilité de témoignages d'expériences du changement imposé et/ou souhaité
- > Exercice concret pour faciliter la projection des équipes

DURÉE > En fonction du contexte et du changement, cet accompagnement se déroule sur un nombre de jours variable. Ne s'agissant pas d'une conception/mise en œuvre de projet, le processus d'accompagnement devra pouvoir se réaliser sur une courte période et dans un nombre de séances limité. Le contexte et l'ampleur du changement permettront de définir la durée.



PUBLIC

Équipe pluri-professionnelle

CONDUIRE UN DIAGNOSTIC PRÉALABLE À LA TRANSFORMATION DE SON OFFRE DE SERVICE

Les autorités publiques encouragent les établissements et services à transformer leur offre de service pour répondre différemment aux besoins d'accompagnement des publics les plus vulnérables. Cette transformation doit à terme favoriser l'inclusion des personnes ; l'accès au droit commun dans tous les domaines : habitat, éducation, emploi, vie sociale et relationnelle... dans une logique de proximité territoriale. Pour construire cette nouvelle offre, organiser une réponse territorialisée, penser un fonctionnement en plateforme ou dispositif, les établissements et services sociaux et médico-sociaux évaluent la qualité et le positionnement de leur offre sur leur territoire, afin d'élaborer leur nouveau projet.

Cette démarche-diagnostic, rouage de toute démarche qualité, repose sur une méthodologie spécifique : précision de la problématique, recueil des données, analyse de l'existant, analyse prospective. Pour faciliter la conduite de ce diagnostic, le CREA Centre-Val de Loire intervient comme soutien méthodologique aux différentes étapes de celui-ci : éclairage théorique et conceptuel pour permettre d'affiner la problématique de votre établissement ou service, aide dans le recueil de données, outils et méthode d'analyse de l'offre...



PUBLIC

Équipe pluri-professionnelle

OBJECTIFS

- > Acquérir les concepts de la « transformation » de l'offre médico-sociale et affiner la problématique et les enjeux pour l'établissement ou le service
- > Recueillir les données internes (établissement, population accueillie, offre...) et externes (territoire, besoins des populations, offre extérieure...), nécessaires à l'analyse critique du projet et des prestations actuelles
- > Élaborer des scénarios
- > Évaluer les forces et faiblesses, opportunités et risques pour chacune des propositions

CONTENU

- > Éclairage sur les politiques publiques actuelles et les concepts au cœur de la transformation de l'offre sociale et médico-sociale
- > Le pilotage de la transformation de l'offre en région Centre-Val de Loire
- > La démarche-diagnostic : un levier de l'amélioration continue de la qualité
- > Les différentes étapes de la démarche diagnostic et propositions d'outils méthodologiques :
 - Les sources de données : l'offre, le public...
 - Les référentiels d'analyse des besoins : le GEVA, la nomenclature SERAFIN-PH...
 - L'analyse dynamique des données : les éléments remarquables de la qualité, les axes d'amélioration, les différentes dimensions des propositions d'améliorations
 - Les propositions à l'épreuve de la méthode FFOM (forces, faiblesses, opportunités, moyens)

Formation méthodologique, accompagnement de la démarche auprès des équipes ou réalisation du diagnostic, cet accompagnement est adapté aux besoins et ressources dans votre établissement ou service – contactez-nous.

ACCOMPAGNER UN PROJET D'HABITAT INCLUSIF

Le secteur du handicap connaît depuis une vingtaine d'années des évolutions essentielles consistant à passer d'une logique d'intégration à une logique d'inclusion. Ainsi, l'offre de service se transforme et des solutions nouvelles d'accueil voient régulièrement le jour. Parmi elles, l'habitat inclusif constitue une véritable alternative à l'hébergement en institution tout en offrant les garanties d'une participation sociale stimulante. Le principe est de proposer des espaces de vie sécurisés, adaptés, à la fois collectifs et individualisés. L'idée apparaît légitime et nécessaire et pour autant « ce virage de l'inclusivité » ne va pas de soi.

L'habitat inclusif, ce n'est pas seulement un bâtiment. C'est un nouveau projet d'organisation et de vie sociale, c'est porter un nouveau regard sur le handicap mais aussi et surtout sur chaque parcours de personne porteuse de handicap. Chaque projet est unique, s'inscrit dans une histoire, un contexte, un territoire, mobilise des acteurs divers et vient surtout réinterroger les pratiques des acteurs historiques du secteur médico-social. La mise en place d'un tel projet est complexe.

C'est pourquoi le CREAI Centre-Val de Loire se propose de vous accompagner dans la compréhension des enjeux majeurs de l'inclusion et de la mise en œuvre d'un habitat inclusif ainsi que dans les différentes étapes de votre projet.

OBJECTIFS

- > Comprendre ce qu'est un habitat inclusif, mieux cerner la notion d'inclusion
- > Adapter son projet en fonction des attentes et des besoins des personnes en situation de handicap
- > Identifier les partenariats en place
- > Construire un plan d'action fiable et opérationnel
- > Appréhender les démarches administratives
- > Désigner les évolutions des pratiques professionnelles générées par ce projet

CONTENU

- > Approche de la notion d'inclusion et des enjeux de l'habitat inclusif
- > Conception et mise en œuvre du projet : analyse des besoins et de la faisabilité, cadre législatif, cartographie des acteurs...
- > Anticiper les facteurs de réussite : tiers-lieu adapté (conciergerie, salle commune...), présence d'un référent Habitat, articulation entre soutien à la convivialité et favorisation de l'autonomie...
- > Identifier l'impact sur les méthodes d'accompagnement et sur la relation professionnel/usager

DURÉE > À définir avec le commanditaire. Cependant, l'accompagnement doit a minima pouvoir se dérouler sur 6/8 journées réparties sur une période de six mois à un an. Il est à ajuster en fonction du niveau de connaissance de l'équipe et d'avancement du projet.

Une journée de formation pour présenter le concept d'habitat inclusif et familiariser les équipes peut être proposée pour « amorcer » la démarche.



PUBLIC

Équipe pluri-professionnelle désireuse de s'inscrire dans un projet d'habitat inclusif

CONDUIRE L'ÉVALUATION INTERNE ET LA DÉMARCHE QUALITÉ AVEC ARSENE

Le réseau des CREAI a développé une application numérique pour aider les établissements et services à conduire leur évaluation interne. Cette application est à la fois un référentiel spécialisé permettant de conduire et d'organiser l'analyse de l'activité, une application permettant d'automatiser en partie la production du rapport, un espace de stockage permettant de centraliser les documents en lien avec la démarche qualité, un outil de gestion de projet, permettant de formaliser le plan d'action et d'organiser sa mise en œuvre. Facile d'accès, ergonomique et adapté à votre type d'établissement et service ou à votre public, l'utilisation de cette application permet de concentrer la démarche sur le travail d'analyse, d'investigation, d'échange qui fait la valeur et l'intérêt de l'évaluation interne.

L'application ARSENE et l'accompagnement CREAI doit permettre de faire de l'évaluation interne un levier d'animation de la démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations dans les établissements et services.

Les versions disponibles du référentiel : Accompagnement des adultes en situation de handicap, Accompagnement des enfants en situation de handicap, ESAT, CMPP-CAMSP, SAVS SAMSAH, protection de l'enfance, SESSAD, Autisme, Établissement siège, CHRIS, EHPAD, PJJ, AEMO, SMJPM, SAD-SSIAD-SPASAD.

D'une formation méthodologique organisée sur trois jours, à l'animation des groupes de travail auprès de vos équipes, cet accompagnement est adapté aux besoins et ressources dans votre établissement ou service – contactez-nous.

OBJECTIFS

- > Énoncer les enjeux de la démarche qualité, les obligations et le cadre juridique de l'évaluation interne
- > S'approprier le référentiel ARSENE et les références réglementaires, recommandations
- > S'approprier l'application ARSENE, ses fonctionnalités
- > Organiser la démarche avec les équipes et développer des techniques d'animation des groupes de travail dédiés à l'évaluation interne
- > Organiser la participation des personnes, des familles, des partenaires

CONTENU

Jours 1 + 2

- > Les enjeux et la démarche d'amélioration continue de la qualité dans le secteur social et médico-social
- > Les obligations et les outils qualité de la loi 2002-2
- > Les 5 domaines d'investigation proposés par le CREAL et le cadre de référence associé (réglementation, recommandation...) : le projet d'établissement / service, les droits et participations des personnes, le projet personnalisé, l'établissement / service et son environnement, l'organisation, les ressources et le système d'information

- > La démarche d'amélioration continue de la qualité existante, et son lien avec la nouvelle évaluation interne
- > Les fonctionnalités de l'application : le questionnement structuré - l'état des lieux, l'analyse et la dimension prospective, la création des fiches actions, les preuves de la qualité, la construction du plan d'action, le suivi durant et au terme de l'évaluation
- > L'animation de la démarche et des temps de travail avec les équipes – structuration des investigations et rétroplanning

Jour 3

- > Retours d'expériences et ajustements de la démarche
- > La participation des personnes, des familles, des partenaires : les instances existantes, les modalités de recueil, l'analyse des données
- > La production du rapport
- > Les suites de l'évaluation interne : mobilisation des équipes dans la démarche d'amélioration continue, la mise en œuvre du plan d'action et l'évaluation régulière

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Mises en situation sur l'application
- > Apports théoriques et échanges
- > Conseil et co-construction méthodologique

DURÉE > 3 jours (en 2 + 1 – adaptable)

L'accompagnement peut être également complété par la programmation de journées supplémentaires dédiées à l'animation des groupes en charge de remplir les différentes rubriques.



PUBLIC

Équipe pluri-professionnelle

ÉLABORER OU ACTUALISER SON PROJET D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE :

se diriger vers un projet
de « dispositif » – Secteur handicap

Qu'elle soit réglementaire, ou volontaire dans le cadre d'une transformation de l'offre de service vers une plateforme ou un dispositif, la révision du projet d'établissement/de service est un enjeu de taille. Le CREAL propose d'accompagner les équipes dans ces démarches projet en s'appuyant notamment sur la nomenclature SERAFIN-PH. Cette nomenclature permet, au-delà d'être un support à la réforme des financements, une mise en perspective des besoins et des prestations. Cette entrée, nécessairement associée aux objectifs stratégiques, au diagnostic territorial et aux recommandations de bonnes pratiques, est un choix méthodologique qui devrait permettre aux professionnels de participer activement à l'élaboration d'un projet d'établissement ou de service conforme aux ambitions de la réponse accompagnée pour tous.

OBJECTIFS

- > S'approprier les enjeux de la révision du projet d'établissement ou service, ou de la transformation en « dispositif », et organiser la démarche
- > Appréhender le processus de révision et le contexte de transformation de l'offre
- > S'approprier la nomenclature SERAFIN-PH et son utilisation possible dans le cadre de la révision ou transformation du projet
- > Réviser le projet d'établissement/de service, ou le transformer, dans une dynamique participative

CONTENU

- > Le projet d'établissement ou de service / le projet de « dispositif » : cadre légal, objectifs et recommandations de bonnes pratiques
- > La transformation de l'offre médico-sociale : la réponse accompagnée pour tous, l'inclusion et la logique de parcours
- > La nomenclature SERAFIN-PH : une présentation de la réforme de la tarification mais surtout... la notion de besoin, de prestations directes, indirectes
- > Analyse de l'offre de service actuelle à la lumière de SERAFIN-PH, et prospective
- > Organisation de la démarche : participation des professionnels, des personnes et de leur entourage
- > Organisation de la poursuite de la démarche, et mise en place des ateliers de travail

DURÉE > 2 jours minimum

D'une formation méthodologique organisée sur deux jours à l'animation des groupes de travail auprès de vos équipes, ou encore la relecture critique du livrable, cet accompagnement est adapté aux besoins et ressources dans votre établissement ou service – contactez-nous.



PUBLIC

Équipe pluri-professionnelle

COMPRENDRE ET S'APPROPRIER LES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Les recommandations de bonnes pratiques HAS (anciennement ANESM) sont des ressources précieuses pour penser l'amélioration continue de la qualité dans les établissements. Utilisées par le CREAI comme références dans le cadre des accompagnements diagnostic, projet d'établissement et évaluation, force est de constater qu'elles sont parfois méconnues des professionnels, ou peu mobilisées, faute de temps ou de méthode pour les investir très concrètement sur le terrain.

S'il semble difficile de mettre en œuvre les idéaux types proposés dans ces recommandations, elles sont pourtant des outils intéressants pour travailler certains axes de progrès identifiés dans le cadre de la révision du projet ou de l'évaluation interne. Pour faciliter l'appropriation des recommandations de bonnes pratiques au sein des établissements et services, le CREAI propose une journée de formation consacrée à la recommandation de bonnes pratiques de votre choix. Cette journée de formation vise à comprendre la recommandation, mais surtout les modalités d'appropriation des recommandations et la méthode de transposition dans son établissement ou service.



FORMATEUR

Le **formateur** est positionné en fonction de la ou des RBPP choisies



OBJECTIFS

- > Comprendre la ou les recommandations de bonnes pratiques professionnelles HAS (objet, modalités d'élaboration, enjeux)
- > Acquérir des clés de lecture et d'analyse de la ou des recommandations de bonnes pratiques professionnelles, en lien avec les enjeux des politiques sociales, les besoins des personnes accompagnées et les pratiques professionnelles à l'œuvre et en évolution
- > S'approprier la ou les recommandations de bonnes pratiques professionnelles cible pour la diffuser et l'intégrer à la stratégie de la structure

CONTENU

- > Introduction : la HAS et les RBPP
- > Les enjeux de la ou des recommandations choisies
- > Les modalités d'appropriation et de diffusion des RBPP au sein des établissements et services
- > Les liens entre les documents institutionnels et la ou les recommandations choisies
- > L'application de la ou des RBPP choisies dans les pratiques du quotidien

DURÉE > 1 jour

Cette formation est adaptée aux besoins identifiés avec l'équipe, notamment lors d'une démarche diagnostic, d'un projet d'établissement/de service ou de l'évaluation interne, elle porte sur la recommandation de bonnes pratiques de votre choix – contactez-nous pour préciser ce projet.

UNE PRÉSENTATION DU CREAI CENTRE-VAL DE LOIRE



Association régionale composée et portée par le secteur en région Centre-Val de Loire, le CREAI souhaite, en développant ses missions d'observation, d'animation, de conseil, d'accompagnement, de formation, préserver ce qui anime le travail social : la rencontre, l'élaboration collective, en portant un double objectif :

- > contribuer à l'observation des besoins et des dispositifs sur les territoires de la région ;
- > accompagner les professionnels du travail social dans les réponses qu'ils apportent aux personnes en situation de vulnérabilité.

Les CREAI ont vu leur acronyme évoluer, devenant des Centres Régionaux d'Études, d'Actions et d'Informations, en faveur des personnes en situation de vulnérabilité.

Cette évolution se traduit par un élargissement du champ d'intervention des CREAI, comme une prise en compte plus soutenue des problématiques transversales de vulnérabilité dans nos approches et actions. Cette évolution est le reflet, également, d'une évolution sociétale plus globale et de politiques publiques centrées sur les parcours de vie.

Voici ci-dessous une brève présentation des actions du CREAI :

- > **sur le plan national, le CREAI Centre-Val de Loire fait partie de la Fédération nationale des CREAI (ANCREAI)**, ce qui lui permet d'être au plus près de l'information, d'être en position de peser sur les différentes orientations nationales, de relayer les observations faites sur notre territoire, de participer à diverses instances nationales (CNSA, CNCPH...) ;

- > **sur le plan régional et local, l'animation de divers groupes** (MAS FAM ; ESAT ; IME ; SESSAD ; Protection de l'enfance ; chefs de service...) a pour objectifs de favoriser les rencontres et les échanges entre les acteurs de terrain du secteur social et médico-social, de leur permettre d'élaborer des réflexions communes et d'intervenir dans les débats régionaux d'une manière collective ;

- > **une offre de prestations de formation continue, en direction des professionnels**, sur des sujets liés à la clinique, à l'accompagnement, aux pratiques, dans le cadre de l'évolution des politiques publiques ;

- > **l'accompagnement des porteurs de projet sur l'opportunité de leurs orientations ;**

- > **la participation à des assemblées générales et à des journées institutionnelles des organismes gestionnaires et des établissements et services** est la garantie d'une connaissance des préoccupations et réalités de ces derniers, pour proposer des accompagnements adaptés ;

- > **la participation à des instances de concertation territoriales** nous donne une vision globale ou, à l'inverse, territorialisée des préoccupations du secteur ;

- > **le travail de réflexion en partenariat avec d'autres acteurs du territoire régional** facilite le portage commun d'enjeux relatifs à l'évolution du travail social ;

- > **la production et la mise à disposition de données, cartographies**, positionnent le CREAI comme espace ressources, en capacité de fournir une information sur le secteur, sur la région, comme de valoriser les initiatives des établissements et des services.

CE QUE SIGNIFIE ÊTRE ADHÉRENT ET CONTRIBUANT VOLONTAIRE AU CREAI

Adhérer et contribuer au CREAI, c'est un acte politique et militant. C'est affirmer la nécessité de préserver les solidarités entre institutions, pour des accompagnements de qualité en faveur des personnes en situation de vulnérabilité.

S'agissant de ces deux ressources associatives :

> **L'adhésion** s'adresse aux organismes gestionnaires et non gestionnaires qui portent les établissements et services. Elle est appelée auprès de l'instance associative ou de l'établissement public. Elle traduit un soutien fort au CREAI (de 100 à 500 euros) ; elle donne accès à la newsletter du CREAI, à toutes les informations répertoriées ou produites par le CREAI : articles, études, offres d'emploi, événements organisés par les acteurs du secteur social et médico-social, productions des groupes de travail du CREAI. Elle donne la possibilité aux organismes gestionnaires et non gestionnaires de solliciter le CREAI une fois par an pour une conférence, une intervention... Elle sera également mise en lien avec la représentation au sein des instances du CREAI.

> **La contribution volontaire** concerne chaque établissement et chaque service et est calculée sur les dotations en personnels de ces derniers (DSN x 0,0007), l'activité du CREAI étant tournée vers les équipes. Véritable contribution de soutien, elle permet de préserver ce qui anime le travail social : la rencontre, l'élaboration collective. En retour, elle offre des services à des tarifs préférentiels pour les contributeurs, et permet au CREAI d'agir sur plusieurs plans : contribution aux

politiques publiques ; animation régionale ; formation professionnelle continue articulée aux évolutions des politiques publiques ; accompagnement des projets et des pratiques ; travaux transversaux sur les évolutions du travail social ; mise en réseau ; espace ressources...

> Ces missions sont essentielles à pérenniser pour permettre le lien entre les divers et nombreux acteurs et dispositifs, y compris dans une dimension transversale, et pour permettre que vive un organisme porté et composé par le secteur, à son service, espace de lien, de dialogue, d'élaboration collective sur un travail social qui a plus que jamais sa raison d'être.

La participation du CREAI Centre-Val de Loire à l'ANCREAI

> Depuis 1988, les CREAI (créés par arrêté du 22 janvier 1964 du ministère de la Santé) sont regroupés en Fédération nationale des CREAI (ANCREAI).

> Tête de réseau, structurée en pôles — pratiques professionnelles et études, recherches et observations —, l'ANCREAI permet d'optimiser l'échange d'informations et la collaboration dans les actions des CREAI (réflexion générale sur les politiques menées dans le secteur social et médico-social, conception et diffusion d'outils techniques, organisation de manifestations, présentation des analyses et expériences de ce secteur auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux...).

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU CREAI



DIRECTION

- > **Séverine DEMOUSTIER**
s.demoustier@creai-centre.asso.fr
-

CONSEILLERS TECHNIQUES

- > **Christophe LECOMTE**
c.lecomte@creai-centre.asso.fr
- > **Vincent ROMEYER-DHERBEY**
v.romeyerdherbey@creai-centre.asso.fr

CONSEILLÈRE TECHNIQUE CHARGÉE D'ÉTUDES

- > **Charlotte PERROT-DESSAUX**
c.perrotdessaux@creai-centre.asso.fr
-

ASSISTANTES

- > **Blandine GAILLARD**
Assistante administrative et de formation
02 38 74 56 00 (ligne directe)
b.gaillard@creai-centre.asso.fr
- > **Mamy RAHARIJAONA**
Assistante de direction
et du suivi de la vie associative
02 38 74 56 13 (ligne directe)
creai-centre@creai-centre.asso.fr

TARIFS/JOUR DES FORMATIONS ACCOMPAGNEMENTS

	Contribuants au CREAI	Non-contribuants au CREAI
Formation inter-établissements (au CREAI, nombre de participants : entre 5 et 14 personnes)	200 €	350 €
Formation en intra dans un établissement ou un service (sur site, pour un groupe de 12 à 15 personnes)	980 €	1 200 €
Formation en intra dans un établissement ou un service (ponctuelle, sur site, pour un grand nombre de personnes et une formation type « conférence »)	<i>Nous consulter</i>	<i>Nous consulter</i>
Analyse des Pratiques Professionnelles	<i>Nous consulter</i>	<i>Nous consulter</i>

- Ces tarifs incluent les frais de repas.
- Pour les formations en intra, ces tarifs sont dégressifs selon le nombre de jours.
- Il convient d'ajouter à chaque coût les frais de déplacement.
- Les tarifs du cycle Conférences-Café-Débats 2021 sont indiqués en rubrique 01, page 10.

Inscription en ligne sur
<https://www.creaicentre.org/>

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Concernant les formations inter,
les inscriptions doivent être effectives
une semaine avant la date de début
de la formation.

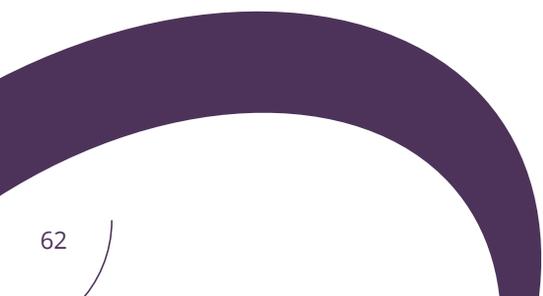
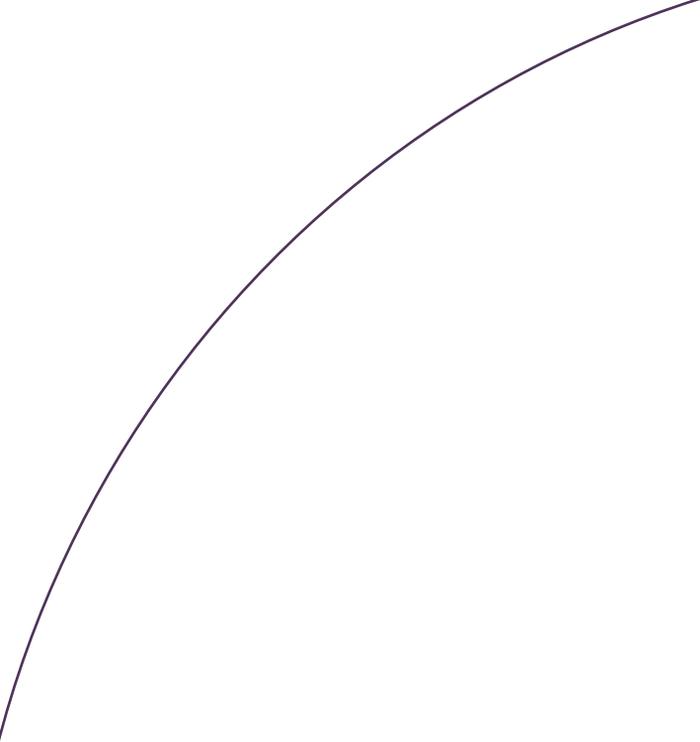
Site internet
www.creaicentre.org

E-mail
b.gaillard@creai-centre.asso.fr

*Blandine Gaillard, assistante
administrative et de formation*



CREAI Centre-Val de Loire :
35, avenue de Paris
45000 ORLÉANS
02 38 74 56 00



PLAN D'ACCÈS AU CREAI CENTRE-VAL DE LOIRE



Le stationnement aux alentours du CREAI est payant et fonctionne avec des horodateurs. Nous vous conseillons vivement de vous stationner dans les parkings très proches du CREAI soit :

- 1 - **Parking Médiathèque** : place Gambetta
- 2 - **Parking Munster** : avenue de Munster
- 3 - **Parking Centre commercial Place d'Arc** : 2, rue Nicolas Copernic



www.creaicentre.org